THÉATRE

RÉVOLUTIONNAIRE.

BIBLIOTHÈQUE DU SÉNAT. 1375



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,

FRATERNITÉ

OU



Vie (la)
de Louis XVI,
Drame,
par le prince de Broglie
1774.

LA VIE
DE LOUIS XVI.

LA VIE

DE LOUIS XVI.

LA VIE DE LOUIS XVI.

Depuis son avénement à la Couronne, jusqu'au 24 août 1774 Exclusivement. jour à jamais Mémorable pour la France;

EN FORME

De Drames, ou Conversations intéressantes;

ENTRE

Trois Personnages distingués, & ornés de plusieurs anecdotes Secrettes

PAR M. LE PRINCE

DE BURLIABLED.

Nocte pluit tota redeunt spectacula mane
. virg.

A LONDRES.

Chez PIERRE AIMSLY, vis a vis Southampton Street, dans le Strand.

MDCCLXXIV.

BIBLIOTHÈQUE DU SÉNAT.

INTERLOCUTEURS

DE CES DIALOGUES.

Le PRINCE de Burliabled, Polonois.
Le COMTE de Richisberwish, Polonois.
Le BARON de Greſlau, Ruſſe.

LES HEROS.

LOUIS XVI le grand & le juſte.
La REINE, ſa tendre & digne Epouſe.

Les Miniſtres préſens de LOUIS XVI.

M. DE VERGENNES.
M. DE MUI.
M. DE SARTINES.
M. TURGOT.

Les Dignes CONSEILLERS DE LOUIS XVI.

Le Duc D'ORLEANS.
M. DE MAUREPAS.
Le GRAND CHOISEUIL.

Les EXTERMINÉS.

Le CHANCELIER.

Le Duc DAIGUILLON.

M. DE BOISNES.

Labbé TERRAI.

LE IVGEMENT DE SALOMON.

PAR

Le Rappel des EXILÉS.

De tous les Parlemens du Roiaumes.



EPI-

A SON ALTESSE

SERENISSIME

Madame la Princeſſe de juſtitia, Douairiere de la Sageſſe.

MADAME,

JE ne crois pouvoir mieux flater votre Curioſité, qu'en vous dédiant, l'a vie de Lovis XVI depuis ſon avénement à la Couronne, jusqu'au 24 août dernier. Ce jour ne s'oubliera jamais dans le cœur des François, Madame. La juſtice que le Roi a rendu à ſes fidéles ſujets, en leur rendant les anciens membres de ſes Parlemens Exilés, eſt trop grande pour qu'ils ne lui en aient pas une reconnoiſſance éternelle. Vous Plaignites ces dignes Citoyens lors de leur exil; vous Blamies hautement l'auteur de leurs disgraces; vous ſeriez Vengée, madame, ſi la nobleſſe de vos ſentimens ne vous dictoit pas de plaindre plutôt le Coupable que de le voir Punir. Le Chancelier Maupeou eſt Exilé; le Controlleur General, le duc daiguillon, M. de Boisnes ſont

Bannis de la Cour; des personnes plus respectables les uns que les autres forment aujourd'hui le Ministere de France; Louis XVI Enfin, ne se lasse de faire du bien à ses Peuples: Vous en serez enchantée Madame! vous en serez Ravie! daignez aussi recevoir ce foible hommage, comme une preuve de mon respectueux attachement, & du desir sincere que j'aurois de trouver une nouvelle occasion de vous plaire. Je suis avec un profond Respect.

MADAME,

De votre alteſſe Séréniſſime.

Le très humble & très obeiſſant Serviteur

Le Prince de BURLIABLED.

AU

LECTEUR.

L'empreſſement du public a s'inſtruire des plus petites particularités qu'il y a eu en France, depuis l'avenement de Louis XVI a la couronne; la part que tout l'univers a pris à l'exil des parlemens ſous Louis XV, & le plaiſir que chacun a temoigné devoir ces membres reſpectables rappellés, ſont de ces marques peu communes de la providence, qui a daigné èclairer & ſoutenir LE ROI DE FRANCE dans ſes glorieuſes entrepriſes. Les papiers publics, ont bien fait connoitre tous ces èvenemens; mais quelle difference n'y a til pas entre

des fragmens épars, ou de les voir rassemblés! c'est une obligation que l'on doit avoir à l'attention du Prince de Burliabled, Seigneur Polonois, aussi respectable par ses qualités Personnelles, qu'équitable envers chaque Particulier; on en jugera par quelques vnes de ses Lettres inserées dans ces dialogues. Ce généreux Prince n'a pas voulu laisser ignorer au public les cinq entretiens que le Baron de Greslau, Russe, & M. le Comte de Richisberwish, Polonois, ont eu ensemble depuis le moment qu'on a pu être instruit en Pologne de la mort de Louis XV, *jusqu'au jour à jamais mémorable des lettres de Rappel envoyées aux membres des anciens Parlemens qui étoient exiles, de la destitution du Chancelier, & de celle du Controlleur*

leur General en France. La precision avec laquelle le Prince de Burliabled a rendu les entretiens de ses deux amis; l'addition qu'il a fait de diverses autres Particularités qu'il a reçu de Londres & qu'il y a inserées; la liberté & la Franchise avec laquelle il parle de Louis XVI, de l'ancien & du nouveau Ministere, à qui il rend une Egale justice, méritent que la France reconnoisse à jamais l'attention de ce Seigneur admirable. Mais comme le public juge appréciateur d'un ouvrage & de l'auteur, pouroit peut-étre Blamer mon Zèle à vouloir èlever M. le Prince, je me borne à ce simple exposé pour ne pas me faire suspecter de la plus petite partialité; persuadé que je suis, d'avance, qu'il

scau-

saura lui rendre justice, & lui en marquer sa satisfaction, en préconisant son ouvrage pour le faire connoitre à tout l'univers.



IN-

LA VIE DE LOUIS XVI,

En forme de drames ou Converſations.

DIALOGUE I.

A Varſovie Le 10 Juin 1774.

INTERLOCUTEURS.

LE PRINCE POLONOIS, LE COMTE POLONOIS, LE BARON RUSSE.

LE BARON RUSSE.

Bon jour M. le Comte. A mon arivée de Campagne, on m'a dit qu'il y avoit de grandes Nouvelles, & que vous Pouries m'en inſtruire.

LE COMTE POLONOIS.

Quelles Nouvelles M. le Baron? Je ne s'ai rien d'intereſſant, pour piquer votre curioſité, ſi ce n'eſt que nos affaires n'avancent point, Comme vous me l'aviés fait Eſperer. Le roi de pruſſe n'eſt dit on pas encore ſatisfait de tout ce qu'il a pris à la pologne; il fait toujours avancer ſes troupes; il ne ſe raſſaſie point, quoiqu'on le diſe fort ſobre: je crains bien que ſon avidité ne porte les polonois au déſeſpoir.

LE BARON RUSSE.

Tout ſe terminera en bien M. le Comte: tranquiliſez vous. Ce n'etoit pas des affaires de la république dont je voulois vous parler; c'eſt de la mort du Roi de France; événement qui va bien faire remüer ſes ennemis, l'Angleterre & l'Autriche. l'empereur, dit-on, regrètte beaucoup la Lorraine & la Flandre; l'Angleterre, La Normandie & les autre provinces que la France a conquiſes ſur elle: je crois qu'ils ne laiſſeront pas paſſer une ſi Belle occaſion de ſe venger.

LE COMTE POLONOIS.

Vous ignorez apparemment qu'en France, quand

quand le Roi eſt mort, on crie ſur le champ, Vive le Roi. Comment ? pendant votre ſéjour à Paris, vous n'aves pas été inſtruit des uſages du pais ? L'empereur ne fera pas la guerre à ſon beau frere, ſoiez en perſuadé. L'alliance, qu'il y a entre ces deux puiſſances, eſt trop bien cimentée pour entrevoir une rupture entre elles. Une Allemande eſt ſur le trône François ; elle en eſt aimée & Chérie ; l'Empereur aime ſa ſœur : ainſi ne croïez pas que la mort de Louis XV, Cauſe le moindre Changement. Les Anglois, d'Ailleurs, ne ſont pas en état de faire la Guerre ; ils ſont plus bas percés qu'on ne penſe ; ils ont un demélé avec leurs Colonies qui n'eſt pas encore fini ; c'eſt un Feu qui couve ſous la cendre ; & s'il y avoit révolution à craindre pour quelques puiſſances, ce ſeroit plutôt pour l'Angleterre que pour toute autre couronne.

LE BARON RUSSE.

Vous me paroiſſez bien prévenu pour les François, M. le Comte. ſi vous euſſies entendu, comme moi, les discours que l'on tenoit à la cour de Vienne, ou j'étois il y a peu de temps ; ſi vous connoiſſiez l'empire de la religion

gion sur l'esprit d'une femme, car vous savez apparemment que l'imperatrice est plus devôte que n'a été depuis long temps aucune Reine, vous ne parleries pas comme vous le faites. L'empereur se modéle sur le Roi de Prusse. Sa vie simple & privée, comme celle d'un particulier, lui donne comme à l'impératrice le temps de réfléchir : les pais bas leurs tiennent toujours au cœur.

LE COMTE POLONOIS.

Mais, M. le Baron, vous ne connoissez pas les Francois. Je me rappellerai toujours, ce bon mot du Roi de Prusse dans les guerres dernieres; *si jetois* disoit-il *à la tête des Francois, je voudrois aller d'un Pôle à l'autre.* La Lorraine & la Flandre sont trop près de Paris, & trop Eloignées de Vienne, pourque la France craigne les tentatives de l'empereur & de l'imperatrice. La France n'a jamais manqué de bras; elle a toujours manqué de tête. Le rappel du Comte de Broglie lui ménage un bon Géneral. Elle a d'excellens Lieutenans Generaux qui sont connus: ainsi calmez vos inquiétudes. Les pais bas ont appartenu une autre fois à Louis XIV; il pouroit peut-étre se faire, encore, que la France les possederoit pour ne les plus remettre.

L'am-

L'ambition de l'empereur & de l'impératrice doit être bien satisfaite. La part qu'ils ont eu au démembrement de la Pologne est assés grande pour qu'ils soient plus que contens, quoiqu'ils veulent prétendre qu'ils y avoient des droits inconteſtables: au sur plus, s'ils veulent tenter, encore de s'étendre du Côté de la France, je puis vous promettre qu'ils ne trouveront pas des Polonois désunis, mais qu'ils verront des François qui leur feront tête.

LE BARON RUSSE.

Je vous le Répéte, M. le Comte, vous êtes bien prévenu pour les François.

LE COMTE POLONOIS.

Non, M. le Baron; c'eſt vous aucontraire qui me paroiſſez trop animé contre eux. Ne penſez pas que ſi vous euſſiez eu à combattre des Francois, vous en auriez eu auſſi bon marché que des turcs: vous vous tromperiez fort. Vos troupes & vos généraux ſont bons; Cela eſt vrai: mais croyez que les Francois vallent bien les Ruſſes.

LE BARON RUSSE.

Si on devoit en juger ſur les apparences; je

ne sai qui auroit raison. Pendant que j'étois à Paris, la plus part des Francois que j'ai vus, seigneurs & autres, étoient tous des hommes Efféminés & Perdus de débauche. Les François qui sont en russie, sont la plus grande partie des Crânes. Combien n'y a-t'il pas de Francois encore parmi les turcs? des infideles! J'ay oui dire qu'ils avoient plus de trente mille hommes dans leur armée. Ils n'ont pas Brillé en Hanovre la guerre derniere. Ils ont eu quelques succès dans les Commencemens; mais quelle en a été la fin? Je vous assure que. . . .

LE COMTE POLONOIS.

Ah! Je vous vois venir, M. le Baron. la jalousie vous fait parler, & la mort de Lovis XV vous rejouit. Permettez moi de vous dire qu'il ne faut jamais autant de partialité, lors qu'on parle d'une nation, & d'une nation surtout, semblable aux François. L'aggrandissement de la France, si vous avez lu son Histoire, prouve ceque sont & peuvent les armées Françoises; mais suivons votre discours, & vous verrez que vous ne leur Rendez pas la justice qu'elles méritent.

L'air Efféminé des seigneurs Françóis, ne détruit pas leur courage. Ils ne sont pas tous

éga-

également Braves? je vous l'accorderai; mais la capacité d'un Général ne git pas dans l'apparence du corps. Les plus habiles officiers généraux ne sont pas ceux qui paroissent les plus aptes à faire le coup de point. Si le mérite est recompensé en France sous Lovis XVI, Comme je n'en doute pas, le temps Vous apprendra que les François ne manquent ni de têtes, ni de bras. Le maréchal de saxe, qui gagna cette fameuse bataille de fontenoi, prouve assés qu'il ne faut pas être dans la meilleure santé pour Battre ses ennemis. Quelles plus Belles maneuvres que celles du maréchal d'estreé, au Commencement de la derniere guerre! ne fouettoit il pas les anglois & les hanovriens devant lui. On y envoya à la verité le maréchal de Rich.... le vainqueur de minorque; mais qu'est cequ'il fit? Ce qu'un autre auroit fait comme lui. Il n'avoit qu'à marcher? il s'avanca; les anglois mirent bas les armes; & ils se rendirent à discrétion. Vous me direz le succès ne fut pas de longue durée? cela est vrai; mais si le maréchal n'eut pas eu envie de payer ses dettes aux depens de ses malheureux compatriotes, croyez vous qu'il auroit divisé son armée comme il la distribua dans toutes les villes de le lectorat? il considéra, plutôt, que quatre mil-

lions de profit lui payoient deux millions & demi qu'il devoit au tiers & au quart, & qu'il lui resteroit encore 1500-000 Livres, sans compter cequ'il gagneroit sur l'armée; il laissa périr les soldats de froid, pour n'être pas assés vêtus, de maniere que son armée glorieuse & triumphante lorsqu'il la prit, ne fut plus qu'une troupe de moribonds, à qui il manquoit aux uns un bras & une main, & aux autres le nés, ou un oreille. Les Anglois qui savoient quelles devoient être ses manœuvres, ne manquerent pas aussi d'en profiter. Le Roi d'Angleterre qui y étoit particuliérement interessé, ne ménageoit pas les guinées de la nation; il n'auroit pas été arrieré, à la paix, de deux années & demie de ses revenus comme il le fut: c'est donc, ceque vous avez du entendre dire à Londres. Si vous voulez jetter sur les François, les fautes de quelques particuliers, dont les forfaits crient encore vengeance: vous avez tort. Le fait est trop connu pour en douter. D'ailleurs, où auroit pris de l'argent, le maréchal de R. pour faire Bâtir son pavillon d'Hanovre à Paris? il étoit sans Credit en France; il n'étoit protegé que de la Marquise de Pomp. qui participoit au gateau, car elle en reçut autant que

lui

lui pour sa portion : on ne doit jamais attribuer des malheurs à une nation, lors qu'ils ils ne partent pas de ses Soldats. Vous dutes entendre parler de cette estampe originale, qui parut dans ce temps la à Paris. Le Maréchal d'estrée tenoit en main un fouet de L'aurier, avec lequel il fouetoit devant lui les Anglois & les Hanovriens, & le Maréchal de R..... paroissoit derriere lui, qui en amassoit les feuilles : fut il jamais gravure plus expressive ! Voulez vous parler encore des Princes de Cl. & de C., que la Reine surnomma, qu'on tape ? Vous citerai je, la belle maneuvre des deux amiraux Conf. ... & Beauf..... qui fuirent honteusement devant les Anglois avec une flotte supérieure à la leur ? Vous rappellerai je la prise de Belisle, dont on retira 3000 Hommes dans le moment qu'on sçavoit que les Anglois venoient à pleine voile pour la prendre ? La conduite du Duc d'Ai..... ne montra elle pas qu'il étoit le digne allié du M. le Maréchal de R....., & que le sang de ce dernier jailliſſoit & Bouillonnoit dans ses Veines ? Ne voyez vous pas, par tous ces traits, que la Marquise de Pomp....., profita du foible du Monarque

par l'ascendant qu'elle avoit sur son esprit, pour faire ruisseler le sang des François, & vendre leurs colonies aux Anglois, à qui il en a couté plus de soixante millions: je ne finirois pas si je voulois vous rapporter tout ce que j'ai su des manœuvres & de la conduite de cette troupe d'honnêtes gens qui ont vendu & livré leur patrie.

Vous voulez me parler des François qui sont en russie? ignorez vous que vous n'avez, comme les autres nations, l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, & l'Italie que le rebut des François parmi vous, & qu'il n'y en a peut-être pas le dixieme qui n'aient été chassés, ou qui n'aient été forcés de fuir de leur pais, de peur d'y subir les peines qu'ils auroient encouru s'ils y eussent restés. Vous n'êtes pas, à la vérité, le seul qui parlez de la sorte? j'en convieus; j'ai connu la même erreur dans tous les pais cidessus ou j'ay voyagé; mais si vous avez frequenté certains François qui voyagent, & qui prouvent par leur conduite qu'aucune affaire criminelle ne les fait rester chés l'étranger, vous avez du appercevoir cette même honêteté, cette franchise, cette belle éducation, cette candeur & cette bravoure que

vous

vous avez decouvert à Paris dans la plus part des François qui decôrent la Capitale de la France. Vous m'oppoſez les Francois qui ſont parmi les Turcs? Pouvez vous dire qu'ils ayent laché le pied? vos troupes ne les ont elles pas trouvés François, par tout ou elles les ont rencontrès? L'Artillerie Turque, car c'eſt le corps que forme les François à l'Armée des turcs, n'a t'elle pae été toujours bien ſervie? Si les Turcs n'ont pas d'intelligence entre eux; s'ils ſont une Troupe indisciplinable? les François n'en peuvent pas davantage. — Pouvez-vous voir une plus vigoureuſe deffenſe qu'ont fait les François dans le chateau de cracovie, ayant à leur tête M. de choiſi? Y a t'il eu un éxemple pareil de Bravoure depuisque le monde eſt monde! vous ne l'ignorez pas? ainſi il eſt inutile de vous le répéter. Croyez moi, M. le Baron? vous ne connoiſſez pas les François. S'ils ont ſervi ches les Turcs, & s'ils ont été vos ennemis, dans l'Armée Turque, la nation ne peut pas ſupporter la faute, ſi c'en eſt une, que vous pouriez imputer à un petit nombre de ſes Officiers & Soldats, parce qu'ils ont ſervis, dites vous, dans l'Armée des infidelles. Les Turcs ne méritent pas ce reproche aujourd'hui. S'ils ne

penſent comme les chrétiens, ils ſe ſont ſevrés de cette Barbarie, qui les caractériſoit autre fois, & qui leur méritoit le nom d'infideles. Aureſte, je préfererois être Turc, que de penſer comme font la plupart des chretiens. Erreur pour erreur, autant, & mieux encore être Turc que déiſte, ou d'une de ces ſectes qui repugnent à l'humanité. Le temps nous apprendra en peu, lesquels de vos doutes, ou de mes ſoupçons ſeront les mieux fondés. Jusqu'au revoir M. le Baron? j'ai un rendez vous à ſix heures; les voici qui s'approchent; je ſuis bien fâché de vous quitter de ſi bonheure.

DIALOGUE II.

A Varsovie Le 14 Juillet 1774.

INTERLOCUTEURS.

LE COMTE POLONOIS, LE BARON RUSSE.

LE BARON RUSSE.

JE viens vous trouver, M. le Comte, pour vérifier mes doutes. J'espere que vous voudrez me faire part des nouvelles que vous aurez reçu de France, car notre derniere conversation n'a pas peu contribué à m'ouvrir les yeux sur le compte des François. Je vous avoüe qu'il y avoit un peu de jalousie de ma part, & que le mauvais succès de nos armes, contre les Turcs, m'avoit indisposé contre eux; je vous dirai plus, je me suis apperçu qu'il y avoit d'honnêtes François dans le nombre de ceux qui voyagent

& qui ſont expatriés. Je crois que la quantité n'eſt pas grande; mais je dois dire que malgré cela, les nations ou ils ſont retirés, perdent beaucoup de ne les pas cultiver. Depuisque je vous ai quitté, j'en ai connu d'eux ches M. le Prince de Burliabled, avec qui je n'ai eu que du plaiſir. Je dois y retourner en peu, je les cultiverai, je vous laſſure; ne fut ce aumoins que pour rappeller dans mon pais tout le bien que le Czar en a dit lui même, & pour apprendre à toutes les nations, ſi j'ai occaſion d'écrire un jour, qu'un honnête homme, de quelle nation qu'il ſoit, doit être ſecouru, aidé & protégé au Beſoin.

LE COMTE POLONOIS.

Je vous admire, M. le Baron. Je vois, avec plaiſir, que vous quittez ce ton national, qui perſuade à une infinité de petits génies qu'il ſuffit que le géneral fronde contre quelques particuliers, pourque toute la nation leur reſſemble. Je ſuis même ravi que vous ayez apperçu qu'il y avoit dans ce nombre de François repandus dans nos Régions, des hommes qui, quoique expatriés, honoroient encore leur patrie. J'ai auſſi beaucoup de nouvelles a vous apprendre, que vous recevrez

vrez avec un plaisir des plus grands, ayant l'esprit plus réfléchi que ces jours passés. Vous ne serez pas faché d'avoir pris sur vous & d'avoir travaillé à vous corriger : vous me saurez le dire encore plus d'une fois.

LE BARON RUSSE.

Quelles sont donc ces nouvelles, M. le Comte ? car je ne veux plus vous questionner le prémier.

LE COMTE POLONOIS.

Monsieur le Dauphin qui, vous savez est Roi de France, promet à ses peuples le regne le plus heureux. Il s'est manifesté d'une si Belle maniere à son avénement à la couronne, qu'il y a tout lieu d'espérer qu'il ne démentira pas de si heureux commencemens. Il a promis à ses peuples qu'il alloit travailler à faire diminuer le pain & qu'il vouloit qu'll ne le payat pas plus de deux sols à l'avenir. Quelqu'un lui avoit adressé quelques vers à sa louange ? il repondit ; „ je ne rechercherai jamais la flaterie ; je préfére „ rai plutôt qu'on me previenne de mes défauts, „ parceque je ferai de façon à m'en corriger. J'en-

„ tend

„ tend qu'il ſoit permis à tous mes ſujets de me „ porter leurs plaintes, & je tâcherai autant qu'il „ me ſera poſſible de leur rendre juſtice, ou de „ la leur faire rendre." Ce bon Prince a pour conſeiller, M. de Maurepas. C'eſt un Seigneur que l'on dit d'un bon conſeil, qui a été 20 ans miniſtre de la marine; enfin je vois que ceque je vous diſois ſe réaliſé. Il ne paroit du côté de l'impératrice aucune inquiétude. Les Anglois au contraire regrettent beaucoup Lovis XV; car ils paroiſſent très affectés des belles diſpoſitions du jeune Roi de France: ainſi vous voyez, combien peu vous pouviez parler de Politique. Vous aviez ſeurement écouté quelques uns de ces Babillards impitoyables, dont l'eſprit, abſorbé dans la matiere, ne leur permet pas de lire dans l'avenir: tel eſt donc l'état de la France à ce moment, qui eſt bien different de ceque vous ne penſiez.

LE BARON RUSSE.

Vous me ſurprenez, M. le Comte. comment! M. le Dauphin, qui paroiſſoit un Prince ſi Sombre, ſi Borné, qui annoncoit un regne de Sévérité, par la reponſe qu'il fit à ſon précepteur, *je ſerai roi le Sévére*, reponſe qui eſt connuë

de

de toute l'Europe, promet autant que vous le dites? il a fait déjà de si belles choses? je n'en crois rien; ou les lui prête; cela ne se peut pas; un jeune homme ne change pas si vite....

LE COMTE POLONOIS.

Je vois bien, M. le Baron, que vous n'êtes pas encore gueri de vos prejugés. Vous doutez des sentimens d'un Prince François, pendant que vous êtes revenu sur le compte des particuliers; vous ne connoissez pas encore tous les hommes.

LE BARON RUSSE.

Pardonnez moi M. le Comte; mais je crois devoir vous marquer ma surprise de ceque vous me dite du nouveau Roi de France. Je ne crois pas m'être écarté, car, quand j'étois à Paris, n'y avoit pas un Seigneur qui parlat de Monsieur le Dauphin à son avantage: tous les Francois, même, pensoient de la sorte.

LE BARON RUSSE.

Vous en dites un peu trop, M. le Baron, en disant tous les Francois. Je sai comme vous

que

que Monſieur le Dauphin, avant d'être marié, & même après ſon mariage, ne manifeſtoit pas cequ'il étoit. Que Lovis XV, que l'aſſaſſinat de damiens avoit affecté, étoit devenu d'une méfiance des plus grandes ; mais il n'étoit pas moins bon ayeul à ſes petits enfans. Il eſt vrai qu'il ne pouvoit abandonner ſes pouvoirs, & que la crainte de ſuccomber une autre fois ſous la main d'un parricide, lui faiſoit prendre toutes ſortes de meſures pour n'être pas ſurpris ; mais la noble hardieſſe de Monſieur Dauphin, de parler contre ceux qui detruiſoient le royaume par leurs Brigandages, choquoit les flatteurs, qui de leur côté tâchoient d'indiſpoſer l'ayeul contre le petit fils. Si vous euſſiez été dans vôtre jeuneſſe reſſerré comme étoit ce jeune Prince ? je ne ſai, cequ vous ſeriez à vôtre âge. Si Monſieur le Dauphin vouloit parler ? le Roi lui impoſoit Silence : on devroit bien avant de juger quelqu'un, conſidérer ſa poſition, ſa conduite & ſes mœurs. On a toujours reconnu dans Monſieur le Dauphin une louâble économie. Il en a donné de Belles preuves en faiſant dans ſa maiſon une reforme conſidérable pour le ſeul but de ſoulager ſes ſujets : on ne ceſſe auſſi de l'admirer. Il aimoit tous ceux qui étoient à ſon

Ser-

Service. Il a eu quelques vivacités ? mais quel eſt l'homme qui n'en a pas eu ! On voudroit que les rois & les Princes fuſſent parfaits aux yeux des hommes ? n'y-a-t-il pas de l'injuſtice ? ne ſont ils pas ſujets aux mêmes foibleſſes ? plaignons plutôt les Rois. Les yeux, toujours tendus ſur eux, font appercevoir jusqu'à leurs plus petits defauts. Le mal couvre toujours le bien ſelon le vulguaire : il faut avoüer que les Rois ſont les hommes les plus malheureux des nations, & que s'ils neprenoient pas ſur eux, comme ils le font fort ſouvent, il n'y auroit pas de poſition plus déſagréable. Cequi n'eſt pas ſupportable, encore, ce ſont ces prejugés ſur l'enfance ? On veut qu'un enfant qui manque d'experience, penſe & agiſſe comme un homme conſommé ? quel eſt l'homme qui ne ſe dément pas en ſavie ! Quand Monſieur le Dauphin répondit qu'il ſeroit *un Roi Séve-re*, il vouloit dire qu'il retrancheroit à ſa cour le faux Brillant ; qu'il en éloigneroit les flatteurs pour ne pas ſe laiſſer ſur prendre ; qu'il reprimeroit ceux qui malverſeroient, & qu'il puniroit les coupables ; qu'il ſe feroit un bon conſeil, & qu'il eſtimeroit ceux qui ne lui tendroient pas des piéges ; qu'il banniroit de ſa préſence les hommes ſuſpects à ſon peuple, duquel il voudroit

droit se faire aimer: que pouvoit on désirer de plus.

LE BARON RUSSE.

Si vous n'étiez pas Polonois, M. le Comte, je dirois, apréſent, que vous seriez un François des plus royalistes.

LE COMTE POLONOIS.

Il faut être Royaliſte, dites vous, pour parler d'après les apparences. Quand Lovis XVI n'auroit eu pour conseil que son auguſte Reine & digne épouse, elle seule étoit suffisante pour suppléer à tout ceque sa majeſté n'auroit pu prévoir. Elle posséde de si brillantes qualités, que la France doit Benir, a jamais, le jour qui la lui donna pour Dauphine. Princeſſe Magnanime sans ostentation; Vertueuse sans affectation; affable sans déguiſement; charitable par bonté d'ame; grande enfin dans tout cequ'elle fait, dans tout cequ'elle dit, dans tout cequ'elle penſe, Lovis XVI ne pouvoit manquer que d'illuſtrer les commencemens de son regne: Mais pour vous en convaincre d'avantage, je vous rapporterai des faits qui vous empêcheront de former à l'avenir le moindre doute.

LE

LE BARON RUSSE.

Je me rend M. le Comte, sitôt que vous me parlez de faits & de preuves. Je vois certainement combien je m'abusois, car vous me forcez de me rendre à toutes vos raisons; & je reconnois, maintenant, le tort que l'on a de se laisser aller au préjugé de l'enfance. Je me rappelle à ce moment que j'ai l'éxemple d'une infinité de jeunes gens qui, ne promettant rien dans leur jeunesse, se sont dévelopés à un certain âge, & sont devenus des prodiges. J'en ai vû d'autres qui, promettant beaucoup étant jeunes, se sont arrétés tout à coup, & ont été ensuite de mauvais sujets. Nos conversations m'ont ouvert les yeux, je vous l'avouë, sur mes injustices passées contre l'humanité: Je ne saurois donc vous Exprimer, quelles sont les obligations que je vous ai apresent. Vous me rendez aux François que je voulois oublier. Leur Roi, leur Reine me raviſſent; & si je pouvois Contribuer à leur félicité, je leur vouërois Bientôt ma vie si elle leur étoit néceſſaire. Mais puisque vous

m'avez ſi fort déperſuadé, dites moi comment eſt compoſé le miniſtere? je crois que Louis XVI aura Bien fait du Changement dans ſa cour. Madame Dubarré n'aura pas reſté en France? Elle aura Bien ſçu s'évader? Si elle n'en pas eu la précaution, on n'aura pas manqué de la renfermer avec ſon mari; & on à du dire Bien des fois? leur Regne eſt fini avec celui de Louis XV; ils ont Bien fait de profiter du temps.

LE COMTE POLONOIS.

Il n'y à pas encore eu grand Changement dans le miniſtere. Le Roi s'eſt fait innoculer, avec les Princes ſes freres.

LE BARON RUSSE.

Quoi! le Roi s'eſt fait innoculer?

LE COMTE POLONOIS.

Oui, il s'eſt fait innoculer. Il y à des particularités, à ce ſujet, qui le rendent encore plus grand que vous ne Penſeriez. Comme pluſieurs ſeigneurs ont été les victimes de leur zéle pour leur Roi, Louis XV, & qu'ils ſont morts de la même maladie, Louis XVI n'a voulu pour le gou-

gouverner, comme les Princes ses freres, que des seigneurs qui eussent eu la petite vérole. Il est guéri maintenant, & personne n'a éprouvé le plus petit accident.

LE BARON RUSSE.

Que de respects vous m'inspirez pour Louis XVI! qu'il est beau de voir, dans un jeune souverain, autant de prévoyance & d'amour pour ceux qui le servent!

LE COMTE POLONOIS.

Vous serez Bien plus surpris encore. L'auguste Reine des françois à qui les charges & dettes de l'état sont aussi sensibles qu'a son Auguste époux, ayant appris la mort d'un seigneur françois, qui avoit 6-000 livres de pensions de la cour, fut trouver le Roi, & lui dit? Sire, vous gagnez aujour d'hui 6--000 livres de rente. Comment dit le Roi? M..... est mort: vous gagnez les 6000 livres de pension qu'il avoit sur la cassete. Le Roi se retourna & demanda à quelqu'un des seigneurs de sa cour, si ce seigneur étoit riche & s'il laissoit à sa veuve beaucoup d'enfants? On lui répondit que oui. S'étant retourné du Côté de la Reine

il lui repondit. Madame, je ne gagne Rien; ce seigneur laisse sa veuve avec plusieurs enfans; c'etoit un fidel serviteur; je donne à sa veuve la pension de son mari.

LE BARON RUSSE.

Ah! que de belles actions vous me rapportez. Vive Louïs XVI! il méritoit de Règner. Quelles injustices ne lui a t-on pas toûjours fait! mandit soit à jamais le prejugé sur l'enfance! si j'en ai été le partisan, j'avouë mon ignorance.

LE COMTE POLONOIS.

Pour en revenir maintenant à Mme du barré; le Roi s'est contenté de la faire mettre au couvent, ou il lui à permis de batir pour sa commodité; mais elle y sera pour le restant de ses jours. Son mari, qui n'est pourtant pas son mari, car il n'y à jamais eu de Consommation de mariage entre eux, s'est sauvé en suisse, où il vivra paisiblement s'il sçait y rester; quoiqu'au fond, s'il venoit en france, je crois que le Roi ne lui feroit jamais un sort malheureux. Si Mr. Dubaré s'est prêté au désir de Louïs XV, il obéissoit à son Roi. S'il ne l'eut pas fait? un autre auroit pris sa place: ainsi je ne

le

le regarde que comme un prête nom au Roi deffunt. Il s'eſt préſenté à légliſe, il eſt vrai; mais ce qui s'y fait, ce ne ſont que des cérémonies, qui ne font pas le mariage; car tout mariage devient nul, ſi on ne l'a pas conſommé.

LE BARON RUSSE.

Mr. Dubarré ne s'y fiera pas: ſi on l'a menacé, il craindra toûjours d'être Renfermé.

LE COMTE POLONOIS.

Aureſte, ce ſont ſes affaires. Il peut vivre auſſi bien en ſuiſſe qu'en françe; il fera bien d'y reſter pour ne pas courir les riſques de Mme. Dubarré; mais j'augure qu'on ne lui feroit rien.

LE BARON RUSSE.

Laiſſons M. Dubarré en ſuiſſe, ſi vous le ſouhaites, & dites moi quel Changement il y a eu dans le miniſtere?

LE COMTE POLONOIS.

Il n'y a juſqu' aprêſent que le duc d'aiguillon de diſgracié ſans éxil; mais avec ordre de ne pas paroître à la cour.

LE BARON RUSSE.

Je n'en doute pas. Il étoit le Bras droit de Mme. Dubarré ; il n'étoit pas aimé des Princes, ni de la cour ; & ſi tout ce que l'on à dit de lui, par rapport aux affaires de Bretagne, eſt Certain, il ne devoit pas reſter long temps après elle. Mais à propos de la cour, que dit on des Princes ? ſont ils bien avec le Roi ?

LE COMTE POLONOIS.

Très bien. Le duc D'orleans joüe un Grand Rôle. Le Roi le conſulte & l'écoute.

LE BARON RUSSE.

M. de Choiſeuil, ce gallant homme, le plus grand des Politiques qu'ait eu la france depuis le Grand Colbert, eſt il Rappellé ?

LE COMTE POLONOIS.

Vous n'en devez pas douter. C'eſt lui qui avoit fait faire le mariage de la Reine regnante. Elle lui avoit fait même l'honneur de lui permettre de l'embraſſer par reconnoiſſance ; vous devez Penſer qu'il n'a pas été Oublié, ſitôt que la Reine à pu le faire venir à la cour.

LE BARON RUSSE.

Que dit on du parlement ?

LE COMTE POLONOIS.

Le duc D'orleans à presenté au Roi les représentations des Princes. Le Roi les à acceptées avec Bonté, & il lui à répondu que sa demande méritoit la plus mûre réfléxion. C'est tout ce que je puis vous dire pour le présent, M. le Baron. Quand j'aurai d'autres nouvelles je vous en ferai part avec plaisir.

* * * * *

* * * *

* * *

* *

*

DIALOGUE III.

A Varsovie Le 6 Aoust 1774.

INTERLOCUTEURS.

LE PRINCE BURLIABLED, LE COMTE POLONOIS, LE BARON RUSSE.

LE BARON RUSSE.

Je puis à mon tour vous donner des nouvelles, M. le Comte.

LE COMTE POLONOIS.

D'ou M. le Baron? de france, ou d'ailleurs?

LE BARON RUSSE.

De Londres, M. le Prince en à reçû le dernier Courier, de toutes relatives à notre sujet. Je lui ai fait part de nos deux Entretiens; il y à pris tant de plaisir, qu'il s'est amusé à les écrire; & il y a ajouté les Nouvelles qu'il a reçu, qui peuvent se reunir ensemble. Il est enchanté du Monarque François; de l'heureux caractere de la Reine qui ne se dement pas: il ma chargé de vous présenter ses Compliments, & de vous prier de l'instruire de ceque vous apprendrez pendant mon absence.

LE

LE COMTE POLONOIS.

Je ſuis très ſenſible à l'honnêteté de M. le Prince. Je ferai avec le plus grand plaiſir cequ'il me demande: vous pourez l'en aſſurer, & lui faire agréer mes reſpects à la premiere vue. Mais, quelles ſont vos Nouvelles, M. le Baron?

LE BARON RUSSE.

Vous avez Bien ouï parler du gazetier cuiraſſé; qui eſt un ouvrage Rempli d'impoſtures & d'infamies contre le feû Roi de France & ſes miniſtres. L'auteur faiſoit encore un autre ouvrage, auquel il donnoit le titre de *Lavie d'une perſonne dans un rang élevé, depuis L'age de treize ans jusqu' à ce jour.* On a dit pendant long temps que cet ouvrage alloit paroître, & point du tout, on l'a arreté.

LE COMTE POLONOIS.

Oui j'ai vû le gazetier cuiraſſé; il eſt aſſes mal écrit, car j'ai eu la curioſite de le lire. Il ſe déchaine Beaucoup contre le miniſtere de France, ſurtout contre le duc d'Aiguillon, ou pluſieurs ont reconnu les dépoſitions des 90 témoins contre ce Seigneur, qui ſont, ſuivant ce-

que l'on m'écrivit dans le temps, les raisons pourquoï Lovis XV fit supprimer toute les procédures. Il n'y ménage pas non plus le Chancelier; mais c'est bien comme vous dites un magasin d'impertinences.

LE BARON RUSSE.

Connoissez vous L'auteur?

LE COMTE POLONOIS.

Non? je n'ai jamais cherché à le connoître. Je le mépriſe même ſouverainement; car je n'eſtime pas un homme qui, à la tête d'un avant propos, s'avouë un menteur. J'ai voulu d'abord lui prêter un peu d'humilité; mais par ceque j'ai connu enſuite, j'ai vû qu'il avoit Raiſon de dire *que dans les nouvelles qu'il donne au public, quelques unes, ſi elles ne ſont pas vraies, ſont tout au plus vraiſemblables, & que dans le nombre il y en a même dont la fauſſeté eſt évidente.*

LE BARON RUSSE.

Pour moi qui le connois, je veux vous en entretenir. Il ſe nomme desmorande. Il à voulu ſe donner le titre de Chevalier; mais on a connu qu'il n'étoit rien moins que de Condition.

tion. Il eſt cependant ſorti de Brâves gens du côté de la picardie, car on me l'a dit fils d'un procureur du Roi aux eaux & foreſt, ſi je ne me trompe. Quoiqu'il en ſoit, c'étoit un libertin fâmé, qui a échapé deux fois des priſons, & qui ſe trouvant dans la miſére à Londres, où ſont beaucoup de cerveaux brulés comme lui, Bretons & autres, il imagina de faire ce beau chef d'œuvre. Il lui reuſſit d'abord ; il vendit ſon livre jusqu'à demi guinée ; Mais quand on ſut que c'étoit lui, car on donnoit cet ouvrage à un anglois, on mépriſa le livre & l'auteur. Il s'eſt eſt bien vendu quelques éxemplaires depuis ; mais ce n'étoit plus à demi guinée ; il les avoit relachés à un quart, & en ſuite on n'en voulut plus.

LE COMTE POLONOIS.

Ce livre me fût prêté, ſans quoi je ne l'aurois pas acheté. Je ſuis ami du vrai, & non de la fauſſeté. Je doute que cet homme ſe faſſe jamais eſtimer des anglois cenſés, & qu'il faſſe même une fin heureuſe.

LE BARON RUSSE.

Vous ſerez donc ſurpris M. le Comte, quand

quand je vous apprendrai que cet homme a été plus heureux que ſage. Il étoit obéré de dettes; Marié avec une angloiſe; devenu anglois, non pas de ces anglois cenſés, mais de ces anglois entouſiaſtes de leur liberté, ſon ſecond ouvrage dont je vous ai parlé cideſſus, *la vie d'une perſonne dans un rang élève*, lui a vallu une penſion viagére, & une gratification de cinq cent guinées.

LE COMTE POLONOIS.

Que me dites vous! la choſe n'eſt pas poſſible!

LE BARON RUSSE.

Elle eſt ſi poſſible, qu'il en jouit depuis quatre mois & elle lui eſt guarantie par deux bons Banquiers de Londres, attachés à la banque d'Angleterre. Il faut vous dire qu'on avoit eſſaié de l'enlever, avant de s'y réſoudre. On avoit envoyé de France deux émiſſaires pour en tenter la réuſſite; mais quelqu'un lui ayant fait peur au Café d'orange, dans le Hai marquet, il en prit ombrage; & des le lendemain ou vit dans les papiers publics „ que le dit desmoran- „ de reclamoit la protection de la nation; que ſix „ perſonnes étoient à Londres pour l'enlever &c."

LE

LE COMTE POLONOIS.

On auroit bien fait, ſi on l'eut pu; car des gens de cette eſpèce ſont de trop en tout pais. Je conviens que l'Angletetre eſt le repaire de tous les libertins de l'Europe, qui ne peuvent trouver un lieu de ſureté en Allemagne, où en Hollande; mais c'eſt un pais de liberté qui eſt tout dire.

LE BARON RUSSE.

Le coup manqué le Duc d'Aiguillon, qui, dit-on, avoit donné les ordres, où envoyé les émiſſaires, lui fit faire des propoſitions par ces deux Banquiers. Ils ne purent pas d'abord s'accorder; mais comme il tenoit bon, ils furent forcés de lui donner une gratification de cinq cent guinées, & de lui aſſurer une penſion viagére de cent cinquante guinées par an.

LE COMTE POLOLOIS.

Il y a des hommes heureux, comme vous le dites; un Galant homme n'auroit pas eu tant de Bonn heur.

LE BARON RUSSE.

Ne ſavez vous pas que, par où paſſe le liévre,

le

le chien Chasse; il y a de ces événemens dans la vie, qui ne doivent surprendre personne.

LE COMTE POLONOIS.

Que savez vous de plus M. le Baron?

LE BARON RUSSE.

Que Madame Dubarré, selon le bruit public, a cent cinquante mille Livres Sterlin de placés à la Banque de Londres, & que c'est sur cette Somme Capitale, qu'est assurée la pension de desmorande.

LE COMTE POLONOIS.

Si cela est, cette Dame n'est pas malheureuse, & les Banquiers ne courent aucuns risques. Car autrement la Cour de France ne se prêteroit pas à dégager la parole des Banquiers de Londres.

LE BARON RUSSE.

Si on en veut croire le Bruit public à Londres, Madame Dubarré a d'autres sommes à la Banque de Venise & à celle de Hollande. Si cela est, elle a su imiter sa prédécessrice, qui ne s'étoit pas oubliée; car elle a laissé des parens fort riches: M. de Marig.... en est l'exemple.

LE

LE COMTE POLONOIS.

Ce ſont des Conjectures, qui ſont vraiſemblables il eſt vrai ; mais il en eſt en France comme ailleurs. C'eſt l'Hiſtoire du pot au Beure ; il en Reſte toujours au fond & dans les allentours.

LE BARON RUSSE.

Comme je n'ai plus rien à vous apprendre, j'aurai maintenant du plaiſir d'écouter ceque vous ſavez, M. le Comte.

LE COMTE POLONOIS.

Je vous dirai que M. de Vergennes ſuccéde à M. le Duc d'Aiguillon, pour les affaires étrangéres ; & M. Demui eſt nommé ſecrétaire d'état au département de la guerre.

LE BARON RUSSE.

J'ai oui parler de ces deux Seigneurs ; on en diſoit beaucoup de bien quand j'étois à Paris.

LE COMTE POLONOIS.

M. de Vergennes étoit Ambaſſadeur en ſuéde. Comme il a rempli ſa place avec honneur, on eſpére qu'il n'occupera pas moins bien celle que

le

le Roi lui a donné. M. Demui étoit gouverneur de Lile en Flandre; c'eſt un bon Militaire, qui aimoit le Service & ceux qui ſervoient bien l'état. Il avoit déjà refuſé, ſous Lovis XV, la même dignité; mais l'acception qu'il en a fait ſous Lovis XVI, fait l'éloge des deux; & quand même le Roi n'auroit jusqu'à préſent que cette preuve d'eſtime & d'amour de M. Demui, elle ſeroit ſuffiſante pour donner de lui les plus grandes eſpérances: Mais M. Demui a voulu ſe ſignaler lui auſſi à ſon avénement au miniſtérial? (*).

LE BARON RUSSE.

Qu'à t-il fait? C'eſt du nouveau aparemment?

LE COMTE POLONOIS.

Il a obtenu de ſa Majeſté qu'il n'y auroit plus que le Mérite de Recompenſé. La cabale, la flatterie, les paſſedroits ne déshonoreront pas le Regne de Lovis XVI. Vn Roi de France n'a qu'une paróle; ſi le mérite eſt Recompenſé, on ne

(*) En France, ceux qui ont le département de la guerre, de la marine, ou des affaires étrangéres ne ſont Miniſtres qu'après avoir occupé la place pendant deux ans; mais on peut bien anticiper ces deux années pour les dignes Perſonnages qui occupent ces places ſous Lovis XVI: leur mérite eſt aſſes connu.

ne verra plus que des Officiers Brâves, occuper dignement les emplois qui leurs seront confiés. Ce ne sera plus cette injustice criante qui faisoit préférer la Naissance à la Bravoure. Il sembloit que de jeunes Rois devoient donner de ces exemples d'équité & de justice à l'Europe, & que ces éxemples devoient commencer dans la famille des Bourbons & de leurs alliés par le sang. L'empereur à été le Premier; le Roi de Sardaigne l'a suivi; Lovis XVI en a reconnu la verité & les avantages: il est a croire que les autres souverains de l'Europe en feront de même, car il n'y a que du plaisir à faire le bien.

LE BARON RUSSE.

Je ne ferai plus d'helas, M. le Comte. Rien ne me surprendra plus de Lovis XVI. Je vois une succession si prompte d'amélioriations dans ses Etats, qu'il est à croire qu'il va coutinuer; & qu'autant qu'il y aura d'abus à Réformer, autant tâchera t-il de les annéantir. Que vous étes heureux o peuples François, de voir succéder à Lovis XV, aqui vous aviés donné à si juste titre celui de bien aimé, un successeur qui fera ceque son ayeul ne pouvoit faire dans les circonstances facheuses où il s'est trouvé! & vous o Peuples qui habitez le vaste univers; qui

jugez ſi Légérement les Rois ; ſachez qu'il n'eſt pas poſſible à un Monarque de rectifier pendant ſa vie, tous les abus qui naiſſent avec les années dans ſon royaume ! l'eſprit n'eſt pas le même après ſoixante ans qu'à vingt-cinq & trente ? il ſe mûrit de trente à quarante cinq ; il ſe ſoutient depuis quarante cinq jusqu'à cinquante, & quelquesfois jusqu'à ſoixante ; mais après ſoixante il d'écline. Conſidérez le ſiécle de Lovis XIV ? Que de belles choſes n'a-t-il pas fait ! Mais que n'a-t-il pas laiſſé à faire à Lovis XV ! L'un comme l'autre, ils ont eu un commencement de Regne heureux, & la fin en a été desagréable. Lovis XIV, ne put jamais calmer les diſſenſions dans l'égliſe ſur la fin de ſon Regne ; Lovis XV n'a eu qu'à parler : on lui a obéi. On attribue cet événement ; direz vous, à la deſtruction des Jéſuites dans le monde entier ? quoiqu'il en ſoit ; ſa fermeté à y forcer la cour de Rome, avec les Rois d'eſpagne & de Portugal, a opéré ce grand bien, auquel il en ſuccedera peut-être un autre, qui ſeroit plus ſalutaire, & que tous les vrais chretiens déſirent : leur reunion dans une même Egliſe. Lovis XVI, doit Parachever ceque ſon ayeul a commencé, la rectification de la juſtice dans ſes Etats, & faire revivre l'Ordonnan-

nance de Lovis XIV; en détruiſant cet hidre (la chicane) ce fleau des familles qui crie vengeance; il le fera, ſoyez en aſſuré : j'oſerois vous en garantir l'événement avant qu'il ſoit long temps, ſi vous en doutiez.

LE COMTE POLONOIS.

Je vous admire M. le Baron! De cenſeur des François & de leur Roi, vous en devenez le mentor. Vous vous mêlez de leur donner des avis comme à tout l'univers. D'homme incrédule, d'homme incertain, vous devenez tout de ſuite l'égiſlateur, conſeil; qui plus eſt, vous aſſurez les heureuſes diſpoſitions de Lovis XVI. J'eſpere moi auſſi, qu'il ne ſe departira pas de ſes glorieuſes réſolutions; je le ſouhaite & le déſire bien ſincérement pour cette heureuſe nation, qui ſcait ſi bien compatir au ſort des malheureux.

LE BARON RUSSE.

Je le dois, M. le Comte, aux heureuſes leçons qu'il vous a plu me donner dans les cours entretiens que nous avons eu enſemble. Vous étes un ſi beau modéle à imiter, que je m'eſtimerois heureux ſi je pouvois copier mon original; mais ceque je me gloriſie, c'eſt de ſavoir lui rendre juſtice.

LE COMTE POLONOIS.

Trêve de Complimens, M. le Baron. J'ai pour derniere nouvelle à vous apprendre que le miniſtre de la marine n'eſt plus; que le Roi lui a fait ſuivre ſon ami M. le Duc d'Aiguillon, avec qui il étoit trop étroitement lié.

LE BARON RUSSE.

Mais, qui le remplace?

LE COMTE POLONOIS.

C'eſt M. Turgot intendant de Limoges, homme d'eſprit, génie profond qui m'eſt très connu. La place ne pouvoit être mieux occupée dans l'état où eſt la marine en France. Sans vouloir deſaprouver ceque M. de Boisne a fait ſous Lovis XV, M. Turgot fera ſous Lovis XVI, ceque M. de Boisne avoit tenté; mais ceque je puis dire à la louange de ce dernier, c'eſt que la marine ſe trouvera toujours bien de ſon adminiſtration; & quand il n'auroit que multé les Officiers de la marine royale, dont la plupart étoient trop vains, ignares & orgeuilleux, il a rendu un grand ſervice à l'état. Vn plumet à un Marin, à Bord d'un vaiſſeau, eſt déplacé. La mer ne peut ſouffrir de petits maî-

tres.

tres : Elle aime des Corps robuſtes & vigoureux pour lûter avec ſes flots. Elle en impoſe ſi fort à ces petites figures efféminées, qu'elle les oblige de ſe refugier dans leur chambre, ou de ſe précipiter dans la calle pour laiſſer gouverner l'équipage quand elle eſt en couroux. Ce que j'ai même obſervé, c'eſt que je n'ai point vû dans l'hiſtoire que les flottes Angloiſes & Hollandoiſes aient tant eſſuyé de tempêtes que les flottes Françoiſes & Eſpagnolles. J'augure que ce ſont les Officiers de marine, de l'une & l'autre nation, contre qui la Mer ſe met plus facilement en colére; car elle ne peut ſupporter de fanfaronades. La Terre & l'Eau ſont deux élemens contraires, mais qui chacuns aiment des gens du métier pour être ſillonnés & traverſés. Le bon l'aboureur ſe fait connoître à ſa façon de l'abourer & ſemer; de même le bon Marin ſe fait diſtinguer dans ſa façon de bien gouverner ſon navire, & de faire de courts voyages. Il y a des prix accordés dans l'un & l'autre métier : ainſi la marine de France a beſoin de bons Officiers de marine pour contenter l'élément qui s'eſt toujours trouvé outragé de la plupart des Officiers de marine Françoiſe; & on ne parviendra jamais à les rendre parfaits, qu'en les diſciplinant à l'angloiſe.

LE BARON RUSSE.

Je puis donc à mon tours, M. le Comte, vous demander ou vous avez connu la marine? je sai que vous avez beaucoup voyagé, beaucoup vû & lu; mais je ne croyois pas qu'un Polonois, au milieu des forets du nord, put raisonner marine comme vous le faites.

LE COMTE POLONOIS.

Le bon sens nous guide dans tout. Je vous avouerai que j'ai été toujours fort curieux d'apprendre de tout un peu. J'ai resté assés long temps en France & en Angleterre pour connoître l'une & l'autre nation; c'est pourquoi j'en parle, quoique ceque j'en ai dit, est encore bien peu de chose. Je vous souhaite le bon soir M. le Baron; mes respect à M. le Prince; vous pouvez l'assurer que si j'ai des nouvelles dignes de sa Curiosité, je lui en ferai part.

LE BARON RUSSE.

Je vous remercie, M. le Comte. Je ne manquerai pas de m'acquiter de votre commission auprès de M. le Prince: veuillez toujours me conserver un peu de part dans votre ressouvenir.

LE COMTE POLONOIS.

Vous n'y ſerez jamais oublié, M. le Baron. Vous ſerez toujours le bien venu, quand il vous plaira de venir me voir.

LE BARON RUSSE.

Puisque vous me le permettez, M. le Comte, je profiterai de la permiſſion que vous voulez bien m'accorder.

Ire LETTRE.

De M. le Comte de RICHISBERWISH.

à M. LE PRINCE DE BURLIABLED.

SERENISSIME PRINCE.

Vous aurez appris par M. le Baron de Greslau, les dernières nouvelles que j'ai reçu de France. Il m'a fait un ſenſible plaiſir de me donner celles que vous avez eu d'Angleterre; mais ſi les nouvelles m'ont flatté, j'ai été enchanté de la préciſion de M. le Baron à me les rendre. J'ai laiſſé paſſer deux couriers pour avoir plus de choſes à vous dire. Le prémier me prévenoit que M. le Duc d'Orleans avoit préſenté au Roi une mémoire touchant la rentrée du Parlement, & que le Roi l'avoit donné

au Chancelier pour y repondre. Que le Chancelier y avoit répondu ; & que ceci pronostiquoit quelques évenements prochains. Les Princes du Sang refusent d'assister aux obséques du feû Roi, par cequ'ils ne veulent pas réconnoître, le nouveau Parlement. Le Roi en a paru offensé. On dit que les Princes d'Orleans & de Chartres ne paroissent plus à la cour ; que le Prince de Condé, assistera aux obséques à St. Denis, non en qualité de Prince du Sang, maïs en sa qualité de grand maitre de la maison du Roi.

La seconde lettre me dit, que la cérémonie s'est faite le 27 Juillet dernier ; que les Princes n'y ont point assisté ; & qu'il n'y a paru que le Prince de Condé en sa qualite de grand maitre. Le Comte de la Marche qui s'étoit montré parlementaire sous le feû Roi, ou pour mieux dire, qui n'avoit pas voulu déplaire à Lovis XV, n'y a pas non plus été ; de sorte que voila tous les Princes réunis. On assure cependant que les Princes d'Orleans & de Chartres se sont depuis réconciliés avec Lovis XVI, & que Madame la Ducheſſe de Chartres est à Compiegne ; que le Duc d'Orleans a eu une entrevue avec le Roi ; & qu'ils se sont rencontrés l'un & l'autre en chassant dans la foreſt de Compiegne. Tout se con-

confirme par les deux lettres; & il eſt à croire, qu'avant qu'il ſoit peu, il y aura quelques autres choſes de nouveau. Cette réconciliation des Princes avec le Roi l'annonce: ſi je ne vois pas M. le Baron de Greslau dans peu, je me ferai un vrai plaiſir de vous en inſtruire.

J'oubliois de vous annoncer que M. Turgot va faire un voyage, ces vacances, dans tous les ports de mer, pour connoître par lui même en quel état eſt la marine. Il n'eſt pas poſſible de voir un commençement de Regne plus glorieux, & qui fourniſſe autant d'événements que celui de Lovis XVI. Le mois ne finira ſeurement pas ſans que nous ne voyons une déciſion générale; Je l'augure, & je ne crois pas me tromper.

Je ſuis avec Reſpect.

MONSIEUR,

Votre très Humble & très obéiſſant Serviteur

LE COMTE DE RIBERSWISH.

A Varſovie Le 20 *Août* 1774.

Réponſe de M. le Prince de BURLIABLED.

à M. LE COMTE DE RICHISBERWICH.

MONSIEUR,

J'ai reçu avec un plaiſir ſenſible les nouvelles qu'il vous a plu me donner, de tout ce qui s'eſt paſſé d'intéreſſant à la cour de France. Je ſuis enchanté de la maniere dont ſe comporte le jeune Monarque. J'entrevois déjà dans ce jeune Roi, une Politique qui me fait bien augurer de ſon règne; Dieu veuille le lui rendre auſſi long que celui de ſes prédéceſſeurs. Si on a du plaiſir à déſirer de vivre, par la difficulté de pouvoir pénétrer dans l'avenir de cette éternité qui nous eſt inconnue, j'en aurai un bien grand d'apprendre la continuité des belles actions de Lovis XVI. Je ne ſuis pas ſon ſujet; mais je l'aime autant que ſi j'étois François. Lovis XIV & Lovis XV, ſont deux grands modéles d'exemple pour lui. Que de faits mémorables ne ſe ſont pas paſſés pendant leurs Regnes! L'encouragement des arts dans l'un, la paix donnée à l'égliſe dans l'autre, ſont de ces événemens dignes des Illuſtres Rejettons de la famille des Bourbons. Vous avez bien Raiſon de dire que

la

la vie d'un homme est trop courte, pourque, pendant son règne, il puisse détruire tous les abus qui sont dans tous les Etats, & qui naissent chaques jours. Je me rappelle toujours avec plaisir ces belles paroles sorties de la bouche d'Henri IV de glorieuse mémoire, *qu'il vouloit un jour que le plus pauvre de ses sujet put mettre tous les dimanches sa Poule au pot.* Mais que je vois de force dans cette expression! Elle marquoit toute, l'effusion de cœur du grand Prince qui proféroit ces parolles; mais plus j'y reflechis, plus j'y vois de difficulté. Je dirai plus, j'y trouve une impossibilité morale & phisique, en considérant ce qu'ont été les choses depuis que le monde est monde, & ce qu'elles seront pendant qu'il durera. Je souhaite sincérement que les François ne veuillent pas éxiger de Lovis XVI L'éxecution de la promesse de son ayeul. J'oserois dire qu'il y auroit de l'absurdité, par ceque les pauvres sont aussi nécessaire que les Riches dans un Etat; & que, si par un supposé qui n'est pas faisable, il étoit possible que tous les hommes d'un royaume pussent mettre leur poule au pot, ils seroient bientôt tous pauvres. La molesse ne les l'aisseroit pas tranquilles; elle les atterreroit tous, & ils n'en seroient que plus misérables: les gens d'esprit ne

prenneut pas auſſi à la Lettre le déſir de ce Bon Roi Henri IV. Je ne finirois pas M. le Comte, ſi je voulois répondre à toutes les réfléxions que vous me faites naître par l'énergie des votres. Je dois pourtant vous féliciter d'avoir métamorphoſé M. le Baron de Greslau en Politique & Philoſophe; Vous étes un homme admirable. Il faut rendre juſtice, il eſt vrai, aux habitans du nord; s'ils péchent, c'eſt plutôt par ignorance que par malice. Adieu M. le Comte: faites part à M. le Baron des nouvelles que vous aurez reçu: vous me ferez un ſenſible plaiſir; car je ſuis impatient de ſavoir le dénouëment de tout ceque j'ai appris par votre canal. Croyez moi ſur toutes choſes votre ſincére ami.

MONSIEUR,

Le Prince de

BURLIABLED.

A Novogrood le 10 *Aouſt* 1774.

DIALOGUE IV.

A Varsovie Le 5 Septembre 1774.

INTERLOCUTEURS.

LE COMTE POLONOIS, LE BARON RUSSE.

LE BARON RUSSE.

Je vous souhaite le bon jour M. le Comte. Je m'y prends le matin pour avoir plus de temps à parler avec vous, si toutes fois vous n'avez pas d'affaires & que vous vouliez me le permettre?

LE COMTE POLONOIS.

Soyez le bien venu, M. le Baron: le Hazard se Rencontre à merveille. J'ai toute la journée à moi; & pour vous marquer le plaisir que vous me faites, c'est que nous dinerons ensemble.

LE BARON RUSSE.

J'accepte sans Compliment votre honnêteté, M. le Comte. Je suis porteur d'une lettre de M. le Prince, qui a été enchanté de celle que vous lui avez écrit. Il lui tarde bien, comme à moi, de savoir la solution de toutes les affaires de la cour de France.

LE COMTE POLONOIS.

Après avoir lu sa Lettre.

M. le Prince est bien bon ; Il me fait plus de graces que je ne mérite ; & vous arivez fort à propos. Les dernieres nouvelles que j'ai reçu, sont des plus agréables & des plus intéressantes : C'est le denouëment de toutes nos conjectures. Lovis XV, a Ballayé sa Cour. Plus de Chancelier ; plus de Controlleur général ; le Parlement est rappellé, ou de moins 47 Lettres de rappel envoyées. M. Hue de Mirosmenil, ancien prémier président du Parlement de Rouen, est nommé garde des sceaux. C'est le Magistrat qui a été le plus ferme de tous les parlementaires du Royaume, lors de ce code broché de maupeou, qui causa leur éxil & cassation. On connoit à cette élection la fermeté

du

du Duc d'Orleans & le plaiſir du Roi à ſuivre ſes conſeils. On fera le Service des nouveaux Parlements à la St. Martin prochaine; car ils ſont déjà morts à leurs charges; & les anciens les remplaceront. Si la choſe n'a pas eu lieu avant la fin de la ſéance, c'eſt que le Roi, par amour pour ſes peuples, n'a pas voulu cauſer d'interruption dans les tribunaux : Trait de politique la plus conſommée pour un jeune Monarque, qui a preferé ſe Brouiller, pour quelques inſtans, avec les Princes de ſa maiſon, ceux de ſa Famille, & avec la Reine même qu'il adore, plutôt que de faire connoître ſes volontés. Quelle fermeté ! Quelle prudence, & Quelles eſpérances flattenſes pour ſes ſujets ! M. Turgot, eſt nommé Controlleur Général. Le Roi en fait ſi grand cas, qu'il a accepté de lui un nouveau plan d'adminiſtration de ſes finances. M. de Sartine, eſt miniſtre de la marine; cet homme unique; le Phénix de tous les Lieutenants de police qu'ait eu jusqu'à ce jourd'hui la France dans ſa capitale, quoiqu'il ſoit eſpagnol & étranger à la nation. Cet homme judicieux qui a plus fait que tous ſes prédéceſſeurs enſemble, en ſachant ſe conſerver l'amitié des grands, pendant que les autres ſe les étoient tous mis à dos. Le Sauveur de Paris, par la bonne Police qu'il

qu'il y avoit établi, en châtiant & corrigeant les mutins, les étourdis, les Libertins dont les capitales ſont ordinairement remplies, & qui avoient toujours infeſté cette grande ville. Cet homme ſi prudent, qu'il ſe diviniſoit chaques jours, Parcequ'il ne ſe faiſoit rien dans Paris qu'il ne le ſut 24 heures après. Cet homme, qui en donna une preuve ſi grande à l'exchancelier d'apreſent, lorsqu'il l'envoya chercher pour lui reprocher qu'il ne faiſoit pas la police, acauſe de tous les placards indécens qu'on ne ceſſoit d'appliquer aux portes & aux murs de Paris, quand il inſtalla le nouveau Parlement. *Vous ne faites par la Police M. de Sartine* lui dit le chancelier? *Je la fais Mgneur* lui répondit M. de Sartine: *rien ne méchappe.— Mais je n'entend parler que de placards Affichés; Si vous y veilliez il n'auroient pas lieu? jene ſache guére qu'il s'en applique que je ne faſſe arrêter les coupables. Au ſur plus, Mgneur, il me faudroit autant de monde qu'il y a, en quelques facons, d'âmes dans Paris pour y ſuffire. Mais quelques placards affichés ne ſont pas une preuve que je ne rempliſſe pas mes devoirs. Je ſçai ſi bien ocqui ſe paſſe, c'eſt que vous Mgneur, vous ſoupates, hier ſoir, avec quatre Jeſuites, & que: ainſi vous voyez que rien ne m'echape.* Le Chancelier

qui

qui ne s'attendoit pas qu'étant la seconde personne du Royaume, on le poliçat comme le plus simple particulier, par cequ'il n'auroit pas voulu qu'on eut su que des jésuites étoient ses conseils, dit alors à M. le Lieutenant de police; *hébien Monsieur ! Veillez donc toujours, comme vous faites, à la seureté de Paris, & tâchez d'empecher qu'on n'applique plus de placards.* M. de Sartine se retira, & il laissa le Chancelier pénetré qu'il faisoit bien son devoir.

On dit plus. M. de la Chalottais est rappellé du Chateau de Loches où il étoit renfermé, avec permission de se retirer où il voudra. On lui prépare un hôtel à Paris, & on le regarde dans le Royaume, le prémier des Martirs de la bonne justice & du vrai patriotisme. Comme les dispositions de Lovis XVI, & la retraite du Duc d'Aiguillon de la Cour ont causé la plus grande fermentation dans la tête des Bretons, qui l'ont quelques fois trop chaudes, M. le Duc de Penthiévre doit aller y tenir les Etats, le mois d'Octobre prochain, en sa qualité de Gouverneur de la Bretagne : Enfin les François sont au comble de leurs vœux. On ne scauroit exprimer leur joie, me dit mon ami. Je la partage de grand cœur avec eux; car j'en vois de fait, plus que je ne pouvois me figurer en aussi

peu de temps, quoique je m'attendiſſe à quelques grands événements.

LE BARON RUSSE.

Vous avez raiſon d'être étonné, M. le Comte; je ne le ſuis pas moins que vous; & M. le Prince le ſera autant. Que je me félicite d'avoir autant de nouvelles à lui porter! il finira ſa relation, qu'il déſiroit tant de pouvoir publier, par l'amour ſingulier qu'il a pour le Monarque François. Mais il me ſemble qu'on vous marque quelques autres Particularites au ſujet de ces heureuſes révolutions pour la France?

LE COMTE POLONOIS.

Oui, il y en a pluſieurs. Les prémières regardent le Chancelier; les ſecondes M. de Sartine; les troiſiemes M. Turgot, Nouveau Controlleur Général; les Quatriemes, L'abbé Terrai; les Cinquiemes, le Duc d'Aiguillon; les dernieres, enfin, tout l'ancien Miniſtere en Général.

LE BARON RUSSE.

Je vous Demanderois bien que nous commençaſſions par les dernieres, qui regardent tout l'ancien miniſtere; car je ſuis ſi prévenu pour les François actuellement, que je crois qu'ils au-

auront dit quelques bons mots à ce sujet, qui doivent intéresser la curiosité des étrangers.

LE COMTE POLONOIS.

Je ne vous en dirai aucuns qui me soient Parvenues de Paris. Le peuple paroit si content & si satisfait, qu'il ne regarde, qu'avec indigniation, ceux qui viennent d'être déplacés, en éxaltant le digne choix de Lovis XVI dans ses nouveaux Ministres. Il n'y a qu'un mauvais plaisant qui, dans la gazette de Leide, a osé traitter la journée du 24 Août, *La St. Barthélémi des Ministres de France;* apostrophe aussi absurde que mal imaginée, par cequ'il n'y a aucune comparaison entre ces deux événements, si ce n'est qu'ils ont eu lieu le même jour. Ils sont même si différens, que l'un ne fut enfanté que par le fanatisme qui avoit aigri les deux partis, & dont le plus foible en fut la victime; & l'autre ne marque que la plus grande Clémence du Souverain François, son équité & sa justice qu'il avoit promis à ses peuples avenir dans la réponse qu'il fit à son precepteur, *je serai Roi le Sévére*; justice que la nation & les Princes de son sang reclamoient. Si je rappelle encore à tout l'univers ces belles paroles qu'on avoit voulu empoisonner, parcequ'on s'aveugloit sur les circon-

ſtances qu'on ne vouloit pas enviſager, je ne puis auſſi que Blâmer le ridicule de celui qui regarde le renvoi du Chancelier & du Controlleur Général, *la St. Barthélémi des Miniſtres de France.* Le Duc d'Aiguillon & M. de Boisne avoient précédés de long-temps ces derniers par leur retraite ; & les 47 Lettres de rappel envoyées aux membres du parlement éxilés, n'étoint au contraire, que des marques de la plus grande juſtice de Lovis XVI, qui remettoit à ſes peuple ſes anciens juges, qu'ils déſiroient avec tant d'ardeur.

Si on eut dit que Lovis XVI, avoit donné à l'ancien miniſtère, le *vade in Pace*, l'idée auroit été plus juſte & plus analogue à la Clémence du Souverain François, qui n'a ſeulement pas voulu qu'il fut parlé d'éxil dans le renvoi qu'il fit cidevant du Duc d'Aiguillon & de M. de Boines, comme il s'expliqua ſi bien lui même, en leur faiſant ſignifier de ne plus reparoître à la Cour & de ſe retirer où bon leur ſembleroit ; mais c'eſt un fanatique qui à parlé, ou un François qui auroit mérité chatiment avant de paſſer à Leide : la choſe choque donc trop le bon ſens pour s'y arréter d'avantage.

LE BARON RUSSE.

Vous avez Raiſon, M. le Comte; vous Rendez juſtice à Lovis XVI; au lieu que la ſatire de ce mauvais plaiſant, eſt auſſi ridicule que déplacée. Laiſſons la ſatire & ſon original, puiſque le vous voulez, & entretenons nous du Chancelier. Que dit on de cet ancien magiſtrat?

LE COMTE POLONOIS.

J'amais perſonne disgraciée n'a été ſi généralement moins plainte. Il ne lui reſte d'amis que ſes créatures; & encore les perd il chaques jours, je ſuis perſuadé. On s'attache à ces grands Perſonnages tant que la faveur leur rit, & autant qu'ils rendent ſervice à ceux qui veulent leur accorder un peu d'amitie. Sont ils dans le malheur? on les abandonne, ou ne peut plus les ſouffrir. Paris eſt ſi déchainé contre lui, & ſi outré de la pompe menaçante avec laquelle il inſtalla le nouveau Parlement, après avoir été le moteur de la disgrace de l'ancien, qu'on le lapideroit s'il oſoit s'y préſenter; on a même penſé l'aſſaſſiner en ſe retirant à ſa terre de Roucherolles, en Normandie. Si la populace fut tranquille, lors de ceces événements, c'eſt qu'elle avoit des griefs contre l'ancien Parlement, qui fut trop partial dans la fixation du prix des

Grains qui, au lieu d'être fixés, à 12 livres le quintal, pour la sortie du Royaume, n'auroient du être qu'à 8 ou 9 livres, tout au plus. On leur reprochoit encore cette lenteur dans la justice, cette tolérance dans l'avidité des procureurs, & la cupidité même de quelques uns des leurs, comme la question à été agitée discutée & prouvée; c'est pourquoi Lovis XV, avoit aboli la vénalité des charges, & accordé des pensions aux Juges; mais Lovis XVI, en réintegrant ses Parlemens, saura bien obvier à tous les abus. Ce grand Monarque a dans Son Garde des sceaux, & dans son nouveau Controlleur Général, deux exparlementaires aussi justes que sévéres dans tout ce qui regarde l'équité & la justice. Il saura bien faire une assemblée de deux députés de chacuns de ses Parlemens, répandus dans le Royaume, pour faire des loix de justice Généralles, & détruire, dans une partie de la France, les abus de juger sur la forme, quoiqu'on ait droit dans le fond. Comme un autre Salomon, il saura rectifier les loix de son Royaume, pour assurer plutôt parlà le bonheur à ses peuples, que de vouloir faire mettre la *poule au pot* à tous ses sujet. Lovis XVI enfin, à qui on à déjà accordé le nom de *bienfaisant*, méritera aussi célui de *juste*, titre plus glo-

glorieux, plus magnanime, & qui eſt célui que tous les Rois devroient préférer.

LE BARON RUSSE.

Pour le coup, M. le Comte, ſi Lovis XVI fait ceque vous dites, malgré la prévention que j'ai déjà pour lui, vous avez raiſon de dire qu'il ſera appellé Lovis le juſte.

LE COMTE POLONOIS.

Quoi! vous imaginez vous, qu'il s'arrétera la? vous vous trompez fort. Ses Finances ſeront l'objet, encore, de ſa plus grande attention. Il eſt trop prévenu contre les Fermiers Généraux pour ſe fixer à la Magiſtrature: c'eſt une autre juſtice qu'il doit à ſes peuples. Vous ne ſauriez vous imaginer quel eſt le despotisme des fermiers Généraux en France. Le nouveau plan d'adminiſtration qu'à préſente au Roi M. Turgot & qu'il a accepté, eſt un achheminement à la deſtruction des fermes. Ce Magiſtrat avoit travaillé à la rédaction d'un cadaſtre, qui étoit une maniere d'impoſer, pour détruire cette multiplicité de perceptions d'impôts ſous différens noms qu'on vouloit ſimplifier, afin de n'en faire qu'un très petit nombre; & on évitoit

beaucoup de frais de régies & d'acceſſoires, que la façon de percevoir les impôts, aujourdhui, occaſionne. Il étoit queſtion enſuite de détruire & annéantir les Fermiers Généraux de nos jours, pour arrêter tous les Brigandages & les attrocités qui ſe commettent dans leurs Bureaux. On vouloit que le Commerce fut libre dans l'intérieur du Royaume, pendant que l'avidité de ces mercenaires, par ſucceſſion des temps, en profitant des beſoins d'argent qu'avoient les Rois de France, leur avoit fait inventer une perception diabolique ſur les marchandiſes qui paſſoient de Province à Province, quoiqu'elles euſſent déjà payé les droits à l'entrée du Royaume. Jugez maintenant par ce foible tableau, ceque Lovis XVI fera avec ſon Controlleur Général qui eſt déjà ſi bien inſtruit, & qui ne tend qu'à s'immortaliſer en France, au lieu de marcher ſur les traces de la plus part de ceux qui l'ont précedé. Comme je l'ai connu à Paris, & que ſes amis me l'ont encore mieux fait connoître, je vais vous en faire le portrait.

C'eſt un Bel homme. De riche taille; d'environ 5 pied 7 à 8 pouces, qui à une phiſionomie très ſpirituelle. Philoſophe, naturaliſte, & connoiſſant la finance comme perſonne. Garçon, n'ayant jamais voulu ſe marier pour ne pas allié-

ner

ner sa liberté. Homme d'étude & de génie, qui ne se plait qu'au travail. Un homme enfin qui est infatigable & qui réunit à toutes ces qualités, une probité des plus grandes. Sans ambition, quoiqu'il soit aujourdhui Controlleur Général. Il vient même d'en donner une preuve en quittant le département de la marine pour celui qu'il à pris, par cequ'en deux ans il auroit eu la qualité de ministre, aulieu qu'en restant Controlleur Général, il ne pouvoit être que Secrétaire d'Etat. Mais Louïs XVI, toujours juste, n'a pas voulu qu'un acte de générosité aussi belle, & une action aussi patriotique ne fut pas récompensée. Quoique Controlleur Général il lui à fait donner des Lettres de ministre; Qu'el plus Bel éloge pouvoit faire Louïs XVI de M. Turgot! Non, il ne pouvoit jamais se flatter de recevoir de son Roi une preuve plus signalée de son amitie: aussi l'action honnore t-elle autant le Souverain que le sujet. Mais où M. Turgot à encore Manifesté son peu d'ambition? On lui à proposé mainte fois de quitter son intendance de Limoges, pour passer dans une Généralité plus lucrative? il n'a jamais voulu en accepter aucune. Il se trouvoit comptant de la place qu'il occupoit, sans en desirer une plus avantageuse: Voila l'homme; jugez en maintenant M. le Ba-

ron. Je ne vous le farde point; mais je doute que perſonne, en france, eut été plus digne & plus capable d'occuper la place qu'il à choiſi: & je dis que ce ſont des hommes de cette trempe, que l'on devroit toujours chercher, pour occuper les Prémiéres Places dans un Etat.

LE BARON RUSSE.

Sur le tableau que vous me préſentez de M. Turgot, je ne puis, M. le Comte, qu'en admirer les coups de pinceau, & eſtimer la France d'avoir un ſi digne homme à la tête de ſes finances. Je ne ſuis pas ſurpris, ſi Louïs XVI l'a trouvé à 100 lieuës de Paris; car je crois que Limoges en eſt auſſi eloigné ſuivant la Carte. Il eſt vrai que les hommes de mérite ne ſe perdent jamais; mais vous me dites le Connoître? vous connoit il lui auſſi? vous remettroit il, s'il vous voioit, M. le Comte?

LE COMTE POLONOIS.

Je crois qu'il me remettroit, quoiqu'il y a déja quelques années que nous nous ſommes perdus de vue; mais je ne puis m'empêcher de rendre juſtice à la vérité.

LE BARON RUSSE.

Vos amis vous ſont chers, M. le Comte. Si je n'étois pas le vôtre, comme vous m'avez accordé cette faveur, je rechercherois avec empreſſement vôtre amitié.

LE COMTE POLONOIS.

Vous étes fort honnête, M. le Baron; Mais je n'étois ni ami, ni ennemi de M. Turgot. Si je vous le repréſente tel je le fais, c'eſt que je le Penſe.

LE BARON RUSSE.

Sans vous flatter, vous faites vôtre éloge, M. le Comte. Vos ſentimens me ſont aſſés connus pour vous rendre cette juſtice; & qui vous connoitra ne poura ſe refuſer à éxalter cette Grandeur d'âme qui vous Caractériſe.

LE COMTE POLONOIS.

Nous ne finirions pas dans les complimens, à ce que je m'apperçois, M. le Baron. Comme vous ne ceſſeriez d'en faire, je vais vous entretenir de M. de Sartine.

LE BARON RUSSE.

Ce ſera comme il vous plaira, M. le Comte; mais mon ſilence parlera pour moi. Je vous ai

trop

trop d'obligations, de m'avoir ouvert les yeux ſur moi même; je me trouve ſi changé depuis nos entretiens, que je ne puis m'empêcher de vous dire que je me ſai bon gré de m'être abuſé ſur le Comte de Louïs XVI. Vous m'avez rendu un ſi grand ſervice, que ſi j'ai été injuſte envers ce glorieux Monarque, je veux que tout le monde le ſache, & qu'il apprenne que je ſai aprèſent lui rendre la juſtice qu'il mérite.

LE COMTE POLONOIS.

Ceſſons donc nos Complimens, je vous prie. Vous rendez juſtice à Louïs XVI, comme je crois que tout le monde la lui rend actuellement. & vous M. le Baron, vous êtes ce que vous ètiez; plus inſtruit, à la verité, ſur le compte des François; mais vous le ſerez encore d'avantage quand vous connoîtrez M. de Sartine, qui quoique étranger à la france fait l'éloge de la nation, par ce qu'il eſt devenu ce qu'il eſt, en fréquentant la Cour, & ce peuple admirable, quand il veut l'être.

* * * * *
* * * *
* * *
* *

DE-

DESCRIPTION.

De L'ancienne Police de Paris, & de l'état où M. de Sartines l'a Laissée en devenant MINISTRE de la MARINE.

La Police de Paris étoit avant M. de Sartine dans une espèce d'enfance, que je vous comparerai à cette Police que l'on fait par tout; où l'essentiel est négligé, & où la plus grande Partie des bonnes choses sont omises : Paris étoit donc dans la plus triste situation. On n'entendoit parler que de meurtres & d'assassinats toutes les nuits. Les soldats aux gardes qui rempliſſoient les maisons des Femmes du monde, où qui y étoient cachés, tuoient, & égorgeoient impunément tous ceux qui osoient se risquer la nuit ches ces Femmes. Les libertins infestoient les Ruës, & Personne n'étoit à l'abri des insultes de ces Carillonneurs, ou de ces étourdis. Les Voleurs, les filoux etoient épars dans Paris. On n'entendoit Parler que de maisons volées, de Montres, & autres Bijoux pris, ou enlevés. Les Filles sages n'y etoient pas en sûreté. On y violoit impunément les Filles & les Femmes, & on ne pouvoit découvrir fort sou-

vent

vent les Coupables: Enfin quoiqu'il y eut un Guêt à pied, & un Guêt à cheval, on ne pouvoit empêcher tous ces Brigandages. Notez même que quelques fois les Soldats, du Guêt, etoient les Voleurs & les Fripons.

A peine M. de Sartine a-t-il été en place, qu'on a vû succéder une paix profonde, aux troubles intérieurs de cette Capitale. On a connu sur le champ la prudence, l'intégrité & la prévoyance du Magistrat le plus consommé. Il a cherché les causes du désordre dans leur source. Il falloit multiplier les espions de police: Il l'a fait. Les Soldats du Guét à pied & à cheval n'étoient pas en asses grand nombre pour veiller & garder Paris: il les a multipliés. Les Soldats aux gardes étoient les plus grands Brigands: il les a fait cazerner. Des hommes espions n'étoient pas suffisans; il lui falloit des femmes, de tous états, & de tous Rangs: il les a trouvées. Enfin il étoit si bien parvenu au point de contenir la populace de Paris, que dans les temps où l'on craignoit un émeute populaire, dans ces temps malheureux où Paris a payé son pain quatre & cinq sols la livre, pendant que, jusqu'à cette époque, le peuple ne l'avoit acheté que deux sols, la menace, seule, de son nom arrétoit les plus malintentionnés. Ce Grand Magistrat avoit un talent si supérieur, que malgré l'em-

l'impoſſibilité apparente de pouvoir contenir un million d'âmes, & y entretenir l'harmonie, il avoit trouvé le moyen de calmer tous les eſprits, & de ſe concilier auſſi bien l'amitié de ceux qu'il puniſſoit, que de ceux que leur conduite réguliére n'expoſoit pas à ſon tribunal. Il a fait des mécontens; on a écrit contre lui; mais qui? ces libertins qui ſont répandus dans les Pays du Nord & du Midi, dont il a ſu purger Paris & le Royaume. Aucun Magiſtrat avant lui n'avoit ſu ſe gagner les cœurs des grands, comme il l'a fait. On ſait, quels ont été toujours les avantages de la nobleſſe & du clergé de France, au préjudice du tiers Etat? il eſt à Naitre que pas un ait ſourcillé pendant ſon adminiſtration, ſi ce n'eſt ceux contre qui il ne pouvoit s'empêcher de ſévir, & qui appartenoient au Coupables; mais les Parens, lorsqu'ils étoient inſtruits, devenoient ſes amis, parcequ'ils ne pouvoient s'empêcher de blâmer leurs Parens de n'avoir; pas été aſſes circonſpects. Je ne finirois point ſi je voulois faire connoître les reſſources que le génie profond de M. de Sartine lui a fourni dans mille occaſions : il me ſuffit de dire, qu'on peut aujourd'hui rouler de Nuit dans Paris, avec autant de ſécurite que de jour; & que ſi M. le Noir, qui lui ſuccéde, veut y maintenir la Police, ſur le haut pied que M. de Sartine la lui a laiſſée, en acceptant la place de Miniſtre de la marine, il lui eſt très facile. Il n'a qu'à

en-

entretenir les choſes dans l'état où elles ſont ; marcher ſur toutes ſes traces, qui ſont incruſtées dans les Rues & les maiſons de cette Capitale ; & imiter ce grand homme dans ſa façon de ſe comporter vis-a-vis de tout le monde, il s'immortaliſera dans ſa place, comme l'a fait ſon prédéceſſeur.

LE COMTE POLONOIS

Revenant à ſa Converſation.

Mais, en élevant M. de Sartine, ne ferions nous pas une injuſtice à Lovis XVI, de ne pas éxaminer qu'elle à été ſa conduite, tant dans la deſtruction éclatante de l'ancien miniſtere, que dans la création du nouveau, & dans le rappel de ſes Officiers de Parlement ? qu'en dites vous M. le Baron ?

LE BARON RUSSE.

Comme je n'ai que du plaiſir à vous entendre, M. le Comte, vous ne pouvez dire encore que de belles choſes ; je ne doute même point que vous ne les faſſiez bien valloir.

LE COMTE POLONOIS.

Vous ſcavez que je ſuis ſincére, M. le Baron, ainſi ne vous attendez pas que j'en diſe plus qu'il y en a. Vous m'avez déjà dit que vous admiriez le jeune Monarque ? Pour moi, plus j'éxamine ſe ſactions, plus je le trouve, moi auſſi, digne d'admiration, avec ſes dignes Conſeillers, dans les reſſors de la politique qu'ils ont fait jouer contre l'ancien miniſtere.

BELLE CONDUITE,

SAGESSE PROFONDE DE LOUIS XVI.

LOuis XV mort, on prononça dès l'instant l'arrêt de ses Ministres. Nous étions sur la fin du Printemps : l'Eté aprochoit. Comme les Orages sont plus fréquens en France que dans nos Régions ; que les Chaleurs y ont commencé cette année plus à bon heure qu'à l'ordinaire, le mois de Juin, qui a été extrémêment chaud, sembloit annoncer des Tonnêres foudroyans? Point du tout, la Foudre qui paroissoit des plus menaçantes, ne frappa que le Duc d'Aiguillon, sans lui faire la moindre blessure. Dans le mois de Juillet le Tonnêre a encore grondé? L'Air, qui étoit plus tempéré, a empêche l'éclat de la Foudre; elle n'a atteint que M. de Boisne, sans lui faire, à lui aussi, le moindre mal. Le mois d'Août, qui est ordinairement le mois que les Tonnêres & les éclairs font sentir tout leur Empire, dans les Airs, la Foudre & la Tempête s'animérent? On croiroit déja quelles alloient tout terrasser & tout pulvériser? Mais le Jour le plus foudroyant, ne fut pas plus terrible que

ceux des mois Précedents; la Foudre ne fit que toucher, encore, le Chancelier * & l'Abbé Terrai

* Le Chancelier a bien été éxilé, mais on ne doit pas l'attribuer à la vengeance de ſes Ennemis. La clémence du Roi avoit prononcé en ſa faveur comme en celle des autres Miniſtres. S'il a ſubi l'éxil, c'eſt qu'il n'a pas voulu ſe démettre de ſa charge de Chancelier: ainſi on ne peut attribuer ſon Exil qu'à ſa déſobéiſſance. Le Roi eſt deſpote en France, dira-t'on? L'éxil du Chancelier en eſt une preuve bien contraire; puiſque, malgré toutes les raiſons de Louïs XVI, pour deſtituer ce Magiſtrat, il n'a pu le faire de ſon authorité; & que pour deſtituer un Chancelier, il faut que ſon procès lui ſoit fait. On doit ſe rappeller de la deſtitution de M. le Chancelier de Lamoignon, à qui ſucceda M. de Maupeou Pere; le Parlement n'y voulut jamais conſentir; il ne fut auſſi que vice Chancelier, au grand dépit de ſon fils; & c'eſt même la raiſon, pourquoi, le Chancelier ſe montra ſi fort Antiparlementaire, quand il fut en Place. Mais dira ton? Le Roi de France ne met il pas les impôts qu'il veut ſur ſon peuple? Ne fait il pas arrêter, & mettre à la Baſtille & à Bicêtre qui il lui plait? alte la. Si dans un Royaume Monarchique, le Roi n'avoit pas des droits particuliers, le Gouvernement ceſſeroit d'être Monarchique, & il ne ſeroit plus que Démocratique. Les Dettes de la France, qui ſont immenſes, ne ſont pas des Dettes nationales; elles ſont Dettes de l'Etat. Comment le Roi pourroit il payer les Dettes de l'Etat, s'il ne pouvoit créer des impôts? Le Peuple s'en inquiéteroit il? N'eſt ce pas le Gouvernement qui eſt obligé d'en payer les intérêts? S'en eſt on pris à la Nation, quand le Roi a fait la réduction des Rentes & de ſes Contrats? Il faut donc être raiſonnable. Si le Gouverne-

Terrai, pour les écarter à jamais du miniſtere, & leur ſubſtituer de Vrais patriotes. Vous les con-

vernement contracte des Dettes pour la défenſe de la Nation, le Gouvernement, n'ayant d'autres reſſources que dans la Nation, la Nation doit donc acquiter les Dettes que le Gouvernement a contracté. Mais les Rois de France devroient conſulter leurs peuples, ou leurs repréſentans, quand ils veulent créer des impôts? Ne le font ils pas, puiſqu'ils permettent de leur faire des repréſentations — Mais quel poid ont ces repréſentations? C'eſt comme ſi l'on diſoit, je vous fais ces propoſitions; quelles vous plaiſent, ou ne vous plaiſent pas, cela m'eſt égal? Erreur encore. De tous les temps, les Rois de France ont retiré des impôts, parcequ'ils étoient onéreux aux Peuples, ou mal appliqués. S'ils en ont laiſſé ſubſiſter quelques uns, c'eſt qu'ayant beſoin d'argent pour acquiter les Dettes de l'Etat, leurs revenus n'étant pas ſuffiſans, il falloit qu'ils en priſſent ſur le Peuple, qui étoit la cauſe qu'ils s'étoient endettés — Ah! me direz vous encore? Si on rémédioit à l'adminiſtration, l'Etat, puiſque vous voulez l'Etat, trouveroit des reſſources promptes & ſûres? Vous avez raiſon; mais il n'étoit pas permis, autrefois, à tout le monde d'aller à Corinthe. Vous voyez comment le Roi régnant s'y prend aujourd'hui. Il a de bons Miniſtres, qui veulent s'illuſtrer; aſſûrez vous qu'ils ne ſouffriront plus les Brigandages des Maltôtiers.-- Si cela eſt, cela ira bien? Paris ne s'eſt pas Bâti dans un jour; ainſi convenez de votre erreur, & combien peu, vous pouvez taxer les Rois de France de vouloir tendre au deſpotiſme, en ne faiſant que ce que leur dignité & les Dettes de l'Etat, qui ſont celles de la Nation, leur donnent le droit de faire. hé bien! Paſſons ſur les impôts. Mais que me direz vous de tous ces empriſonnements de Baſtille & de Bicêtre? Si vous voulez être raiſon-

connoiſſez déja. C'eſt M. de Vergennes, qui remplace le Duc d'aiguillon. M. Demui, qui

a

nable, je vous repondrai -- Oui je le ſerai? Que diriez vous, ſi avec des droits auſſi légitimes que ceux du Roi de France, vous entendiez tous les jours fronder contre ce que vous feriez, ayant ſurtout le droit de Police? Vous feriez arrêter tous ceux qui Parleroient pas ignorance du Gouvernement, Comme vous le faites — Oh! De pourir dans un Cachot? D'y reſter quarante ans comme un malheureux que Louïs XVI a fait ſortir, cela eſt trop fort? L'homme eſt né libre, il devroit être Libre? Vous n'êtes pas raiſonnable. Chaque Pais à ſes Loix. Tout prévaricateur aux Loix eſt réfractaire & puniſſable. Tout homme, qui ſéme, dans le public des propos s'éditieux, mérite d'être arrêté avant, que ſes diſcours n'aient empoiſonné l'eſprit du peuple. Un Mécontent, disgracié, ſouvent fort juſtement, à cauſé, pluſieurs fois, des milliers de victimes. La France ſe ſouvient de ſes guerres civiles; & les perſonnes qui étoient arrêtées n'ignoroient pas qu'ils déplaiſoient au Gouvernement: ils n'ont donc ſubi que ce qu'ils méritoient — Mais combien ne s'eſt il pas commis d'injuſtices, de la part des Miniſtres en tous les temps? Ah! Dites-moi, quel eſt le Gouvernement, qui n'ait pas des abus, plus ou moins grands. Un Roi, tel qu'il fut, ne pouroit gouverner ſeul la France. Le Roi de Pruſſe, malgré la force de ſon génie, ne pouroit y ſubvenir. Que ne dit on pas de lui encore? Si vous voulez parler d'un deſpote, c'eſt lui? Mais, parceque des cerveaux Brulés ont écrit contre le Gouvernement de France, on s'eſt arrêté à lui, ſans promener ſes yeux autour de ſoi? Avouons que les hommes ont été toujours injuſtes & qu'ils le feront toujours.

à le département de la Guerre. M. Hue de Miromesnil, eſt en place du Chancelier; & M. Turgot, qui étoit Miniſtre de la Marine, pour complaire à Sa Majeſté, a ſuccéde à l'Abbé Terrai, bien atterré actuellement, de nom & d'éffet.

Il falloit remplacer M. Turgot au département de la Marine; Louis XVI a jetté les yeux ſur M. de Sartine, & il l'a établi ſon ſucceſſeur, ſans conſidérer s'il étoit François ou Eſpagnol. Ce Monarque clairvoyant, qui connoît l'Hiſtoire de ſes prédéceſſeurs, qui a pris les principes d'Henri IV, & qui eſt auſſi pénétré du tendre amour pour ſes peuples, que l'étoit Louis XV, a cru que M. de Sartine pouvoit faire dans la Marine, ce qu'a fait le Maréchal de Saxe ſous ſon digne ayeul dans ſes armées. Il lui a donné la préférence ſur tous ceux de ſes ſujets, qui pouvoient y prétendre, afin de ramener dans le cœur de la plûpart des François, l'eſprit de patriotisme, qui y étoit preſqu'éteint, & le faire revivre? Peut on voir Clémence plus grande, Lumiéres plus profondes, & Juſtice mieux renduë! Non! Il n'appartenoit qu'à Louïs XVI de donner à tout l'Univers entier, des Exemples auſſi rares de ſageſſe, pour faire ouvrir les yeux ſur le danger du préjugé ſur l'enfance.

On a vû, que pour mieux parvenir à ſes deſſeins & détruire entièrement les prejugés dans ſes Etats, ce Glorieux Monarque à voulu les ſapper juſque dans leurs fondements, en n'accordant plus qu'au mérite les honneurs & la récompenſe? Sa ſageſſe ne s'eſt pas Bornée là. Il devoit encore à ſes peuples des Miniſtres auſſi eſſentiels que ceux qu'il s'eſt choiſi, pour le ſecondér dans la Légiſlation & ſon Gouvernement. Sa Bonté lui a fait rappeller les anciens chefs de la juſtice, qui avoient depuis longtemps expié les fautes qu'on pouvoit leur imputer: Il les a rendus à la Nation; aux vœux de ſa tendre & digne Reine, qui s'intéreſſoit au ſort de ces glorieuſes victimes; & au grand déſir des Princes de ſon ſang & de ſa famille, qui avoient ſi glorieuſement pris leurs défenſes. Je ne crains point de le redire. Il ne fut jamais politique plus grande & plus conſommée pour un Monarque de ſon âge! Politique qui doit être enviée de tous ſes Egaux! Mais il n'appartenoit qu'à Louis XVI de donner à ſes Peuples, des ſon avénement à la Couronne, la plus grande preuve de Sageſſe qui eût paru depuis pluſieurs ſiécles. La France dévoit voir renaître un Salomon pour la Gouverner; il a paru; & on doit être aſſuré qu'il ſera

le

le même Salomon pendant tout ſon Régne. Fut il poſſible de le lui ſouhaiter de pluſieurs ſiécles! Les Grands Rois ne devroient jamais mourir.

LE BARON RUSSE.

Vous devez avoir beſoin de vous repoſer maintenant, M. le Comte; car vous devez être fatigué. Nous finirons cet après diné ſi vous le voulez; mais je vois comme vous, dans la perſonne de Louis XVI, le Salomon des ſiécles paſſés: & il ne ſe pourroit être que, ſi le Roi de France n'avoit pas fonciérement toute la ſageſſe & la ſagacité que vous m'avez fait connoître, malgré le mérite de ſon Conſeil, il eût agi avec autant de circonſpection, de prudence & de politique qu'il l'a fait.

LE COMTE POLONOIS.

Vous avez raiſon M. le Baron. Si je me ſuis auſſi étendu ſur les Belles qualités de Louis XVI, c'eſt que je hais les injuſtices; & ſi je vons ai fait connoître ſes nouveaux Miniſtres; j'aime la vérité, & la vertu dans les hommes. Avec plaiſir, nous remettrons la Partie à cet après midi, car il me ſemble que l'heure de la ſoupe approche.

DIALOGUE 5.éme.

Dans l'après-dînée du 6 Septembre.

INTERLOCUTEURS.

LE COMTE POLONOIS, LE BARON RUSSE.

LE BARON RUSSE.

Nous avons laissé M. de Sartine pour parler du Roi; mais, avant d'en revenir à ce Grand-homme, ne voudriez vous pas m'entretenir de M. de Maurepas? C'est le Conseil du Roi; il n'a pas du peu contribuer à conduire & guider ce jeune Monarque.

LE COMTE POLONOIS.

Je ne connois pas bien ce Seigneur. Il n'étoit pas question de lui, quand j'étois à Paris, par cequ'il avoit eu des jaloux; mais ce que je sai, c'est qu'il a eu la voix publique, lorsqu'il a été rappellé à la Cour. Je ne crois pourtant pas qu'il ait été le seul conseiller de Louïs XVI? Le Grand Choiseuil y doit avoir eu beaucoup de part; il s'étoit trop couvert de Lauriers, pendant qu'il a Regné avec Louïs XV.

LE BARON RUSSE.

J'oubliois en effet de vous parler de ce Grand homme. Je ne doute point que le Roi ne l'écoute, & que ses avis n'ayent eu beaucoup de poid: je le regrettai, quand j'appris sa disgrace.

LE

LE COMTE POLONOIS.

Vous aviez raiſon M. le Baron? lorſque les Vertus, chez les hommes, couvrent les Vices, on ne ſauroit trop les regretter: principalement quand on les voit humiliés. Les hommes ne peuvent être ſans défauts; heureux célui qui en a le moins; car un homme réellement Vertueux eſt bien rare. D'ailleurs il eſt des poſitions dans la vie, & des places qui aveuglent les hommes. Conſidérez le Maréchal Prince Poninski, à qui l'ambition démeſurée a déja attiré autant d'ennemis qu'il y a de Polonois. Le Duc de Choiſeul qui a Regné, on peut le dire, ne ſe ſeroit pas autant ſoutenu qu'il l'a fait, ſi ſes Ennemis euſſent pu le ſurprendre, comme on pourroit faire le Maréchal Prince Poninski: Tout ce que je puis vous aſſurer, c'eſt que le Duc de Choiſeul, comme M. de Maurepas, qui paſſent pour les Conſeillers privés de Louïs XVI, participent tous les deux à la gloire de ce Monarque, & que leurs Noms ne ſeront, jamais, omis dans les faſtes de la Monarchie Françoiſe.

LE BARON RUSSE.

Qu'avez vous maintenant à me dire de M. de Sartine? Beaucoup de choſes: je le crois.

LE COMTE POLONOIS.

Non, je ferai laconique. La conduite qu'il a tenue, pendant qu'il a été Lieutenant de Police, doit vous faire augurer tout le bien qu'il va faire à la Marine de France. Elle commence à être déja sur un pied respectable. M. de Choiseul, avant de quitter le Ministere, l'avoit bien rétablie. Les Anglois le connoissent; car ils ont demandé à leur Parlement de vouloir diminuer les Troupes de Terre pour fortifier leur Marine. Votre Cour vient même d'en donner une preuve elle aussi; ce qui n'honorera jamais Cathérine II. A la sollicitation des Anglois, jaloux de la prospérité Françoise, elle vient de défendre l'expédition de plusieurs navires, qui étoient chargés dans ses ports, ou qui se chargeoient de bois de construction pour la France; n'est ce pas, de Reine triumphante, devenir Reine adulatrice des Anglois, pour chercher une quérelle de la sorte à une Nation, à qui elle en veut, parceque quelques Soldats & Officiers François ont servi contre elle dans l'Armée des Turcs? J'aurois eu meilleure opinion de Cathérine II. Les François & les Turcs étoient alliés. Les Anglois ont fourni à la Russie des Marins pour armer ses flottes; je vous avouërai que c'est avoir trop de foibl esses pour une Reine & Imperatrice. Vous me

direz que ce n'eſt pas elle ſeule, que c'eſt ſon Conſeil? Je le ſens très-bien; mais me direz vous que votre Conſeil en Ruſſie eſt bien organiſé? Il eſt vrai qu'après avoir été moteur du dépouillement de la Pologne, les foibleſſes, de votre Conſeil, ne doivent plus ſurprendre? Il s'enſuit de là que les Anglois, ſi Fiers & ſi orgueilleux du temps paſſé, tremblent aujourd'hui devant un jeune Prince, parcequ'il Veut être vertueux: il ne falloit plus que ce trait pour mettre au plus grand jour, la peur des anglois, & les foibleſſes de Cathérine. Mais pour en revenir a Mr. de Sartine & vous le donner pour certain; c'eſt que ſi M. de Sartine eſt parvenu le prémier à Policer Paris, il policera auſſi bien la Marine, que les Officiers François; & comme la Cour de France ne veut plus que récompenſer le Mérite, les abus qu'il y a dans ſa Marine, ſeront également bien combattus & découverts par le Miniſtre actuel, ſans qu'aucuns lui échappent; & nonobſtant les menées de l'Angleterre, de concert avec votre Impératrice, la France ne craindra ni les envieux, ni les jaloux de ſa Gloire.

LE BARON RUSSE.

Je ne puis croire, ce que vous me dites de notre Impératrice & de ſon Conſeil. Je ſçai que

nous

nous avons obligation aux Anglois d'avoir monté nos vaisseaux; mais je ne puis me persuader que les Anglois aient pu forcer Catherine à s'oublier, jusqu'au point de jalouser la prospérité de la France. Le Grand Duc est jeune; son tour viendra de Regner: J'ai donc besoin d'avoir d'autres certitudes; car je ne puis accorder cette Foiblesse à l'Impératrice des Russies. Quoiqu'il ensoit, je connois qu'il ne falloit que des Têtes à la France pour la faire Briller. Elle en a de Bonnes à-présent & de très-Fortes; & par dessus ces bonnes Têtes, un Grand Roi: je ne saurois plus regarder les François, que comme le peuple le plus heureux qu'il va y avoir, sans blesser le Gouvernement d'aucunes puissances. Ne parlons que des François, si vous le voulez bien, M. le Comte: que dit-on, du Sieur Abbé Terrai.

LE COMTE POLONOIS.

Les propos sur son comte sont très grands; mais ils ne sont pas aussi forts que ceux contre le Chancelier. On lui reproche la monopole des Grains, & on dit que, par son éxemple & ses pouvoirs passés, il est en partie la cause des faillites survenues à Marseille. Qu'on a trouvé dans une de ses Terres, il y a quelques temps,

20-000 setiers de Grains, qu'il conservoit pour distribuer aux malheureux dans les diverses provinces: Son intention seroit bien loûable, si elle étoit véritable. On le compare à Michel Maurin, qui passoit pour scavoir tout faire. Il a agioté sur la Bourse de Paris, comme le plus fort Agent de Change. Il savoit bien faire son profit de tous les moyens qu'on lui disoit pouvoir procurer de l'argent à l'Etat. On le disoit si grand Correcteur de Mémoires, qu'il fabroit tous ceux qu'on lui présentoit, pour les faire paroître comme émanant de lui, Controlleur Général. On le regarde comme le plus Grand Chymiste du Royaume, pour avoir su faire rejetter les Fermiers Généraux, à qui il a eu soin, cependant, de donner de bons restaurans; car on les dit deja guèris de leurs indigestions. On ne lui conseille pas d'aller visiter les Papeteries, ni les Tâneries de france; car les ouvriers ne sont pas moins indisposés, contre lui, que les maîtres Fabricans. Enfin on le trouve fort raisonnable, après avoir refusé les 40-000 livres de pension, que l'Etat fait de rente à tous les Controlleurs Généraux, d'avoir pu faire monter ses revenus à 1800-000 Livres de 150-000 Livres qu'ils étoient, avant qu'il fut Controlleur Général. M. de Lav. qui

n'a

n'avoit resté en place qu'environ deux ans, s'étoit contenté de 600-000 ; l'Abbé Terrai, qui y a été environ six ans, a triplé ; ce n'est pas trop : mais je puis dire que M. l'Abbé Terrai, qui n'a surpris personne, pourá surprendre tous ceux qui ont les yeux tendus sur lui. Comme Conseiller clerc au Parlement, avant d'être Controlleur Général, 150-000 livres de Rentes lui suffisoient. Il a cru & il a pensé fort juste, quand il s'est fait ces 1800-000 livres de revenu, qu'un exControlleur Général ne devoit pas vivre aussi simplement qu'un exConseiller : ainsi je crois, que n'ayant pas d'enfans, je veux dire de légitimes, avant que Louis XVI pense à lui demander, comment il a pu faire autant d'épargnes, il saura faire présent du Capital à sa Majesté, pour acquiter les Dettes de l'Etat, qui lui ont toujours été sensibles au cœur, tant qu'il a été en place.

LE BARON RUSSE.

Vous êtes donc universel, M. le Comte. Vous parlez Politique, Morale, Finance, Marine, Guerre, Literature: Je vous croyois des qualités, mais je ne vous en donnois pas tant. Vous auriez été bon du temps des apôtres ; vous au-

auriez fait beaucoup de proſélites. Mais penſez vous que l'Abbé Terrai ait eu autant de Capacité, de Génie, & apres tout, autant d'heureuſes diſpoſitions pour ſecourir ſa Patrie ?

LE COMTE POLONOIS.

On n'eſt pas Sot, ordinairement, lorſqu'on eſt reçu Conſeiller clerc au Parlement de Paris. Puis, quand de Conſeiller au Parlement, ou devient tout à coup, Controlleur Général, on a du connoître beaucoup de génie dans le ſujet, ou du moins beaucoup d'intrigues, & de diſpoſitions à remplir cette place, comme il convient à un bon citoyen. —— L'Abbe Terrai eſt dans les Ordres Sacrées ? Je ne puis donc pas lui ſupoſer d'enfans légitimes ; & comme avant d'entrer dans l'Etat Eccléſiaſtique, il faut être Théologien, je lui crois une connoiſſance aſſes grande de la Morale & de Sa Religion, pour ne pas lui accorder les ſentimens d'un Chrétien.

LE BARON RUSSE.

Il devroit faire, en effet, ce que vous dites, M. le Comte ; car les Grands doivent donner l'exemple aux Petits. Vous ne parleriez pas de

la

la ſorte, ſi vous n'étiez pénétré vous même des ſentimens que vous lui croiez. Je ne pourois donc qu'exhorter avec vous, M. l'ex Controlleur Général, de s'immortaliſer lui auſſi, puisque nous ſommes dans le ſiècle où les hommes, à l'envi, s'immortaliſent ; ſurtout en France & à la Cour.

LE COMTE POLONOIS.

Oh, comme vous y allez! Je veux bien croire, dans l'Abbé Terrai les diſpoſitions d'un Eccléſiaſtique ; mais je n'aſſurerai rien. Le Cardinal de Richelieu, le Cardinal Mazarin, qui s'étoient engraiſſés dans le Miniſtére, n'ont pas été auſſi généreux. Il ſemble même que les place de Controlleur Général & de Miniſtre, en tout pays, ſoient des places, où la plupart des cœurs s'y endurciſſent, quand il y reſtent longtemps. M. l'Abbé Terrai pouroit bien ne s'être pas fait 1800-000 livres de rentes pour les remettre, amoins que le Roi ne l'oblige à rendre un compte, & ne le mette entre les mains de quelques Comiſſaires.

LE BARON RUSSE.

La Choſe ſeroit plaiſante, ſi Louis XVI faiſoit

soit un éxemple de l'Abbé Terrai, lui qui vouloit faire rendre compte à M. le Duc de Choiseuil de son administration; & qui lui répondit avec cette fermeté digne de lui: *Je n'ai de compte à rendre qu'au Roi.*

LE COMTE POLONOIS.

Vos questions sout trop sortes, M. le Baron. De Varsovie, je ne puis vous dire cequi se passe & se passera à la Cour de France. Il pouroit bien êtré que le Roi régnant pouroit obliger l'abbé Terrai d'Aller à confesse, & le forcer à dire son confiteor: le temps nous l'apprendra; Parlons a présent du Duc d'Aiguillon?

LE BARON RUSSE.

Je le veux, M. le Comte. Que dit on de cet ex Ministre? vous m'avez déja parlé de l'affaire de Bélile, & qu'il paroissoit qu'il étoit réellement le digne allié du Vainqueur de Minorque qui après avoir montré aux Anglois qu'il savoit monter à l'escalade, & ceque vous avez oublié, qu'il avoit mieux su Battre en Bréche un Pucelage, leur avoit fait

connoître qu'il étoit plus jaloux de conquérir leurs guinées, que les Villes de l'électorat. Hé-bien! Jase t-on bien sur le compte du Duc d'Aiguillon?

LE COMTE POLONOIS.

Je vois que vous n'avez pas perdu tout votre temps à Paris, M. le Baron; puisque vous avez retenu cette anecdote du Maréchal. Il est vrai qu'il excelloit dans l'Art d'aimer; qui plus est, qu'il avoit le talent de faire aimer les deux séxes ensemble, en leur facilitant les occasions; mais à présent, il n'est plus reçu au conseil. On dit même que le Roi, en le remerciant de ses services & en le renvoyant à son Gouvernement, lui dit nettement, qu'il n'avoit pas besoin de lui, &

LE BARON RUSSE.

Auroit il voulu être, encore, le zèlé serviteur de Louis XVI? un vieux Renard, qui a chassé la poule, pendant cinquante ans, se connoit mieux en petites poulettes qu'un jeune; il auroit peut-être voulu endonner, encore, des preuves au petit fils.

LE

LE COMTE POLONOIS.

Je ne vous dis pas cela; mais le Roi fut charmé de lui faire sentir qu'à la Cour des jeunes Princes, les Viellards décrépis, n'y étoient pas bien venus. On me dit aussi qu'il a une avanture asses singulière. une Dame, nommée Me. Vincent, s est trouvée porteuse de 200-000 livres de Billets qu'elle soutient qu'il lui avoit ci devant consenti, pour faire élever ses enfans. Lui au contraire prétend que non. La Dame a été arrêtée, mise en prison, puis on la relachée & gardée à vue, par ce qu'elle appartient à Gens comme il faut. Le Neveu de cette Dame, M. de Villeneuve, a été empriſonné ainsi qu'un M. Bénevent. On dit qu'il s'est découvert, encore, pour 600-000 livres d'autres Billets; desorte c'est l'affaire du jour, qui fait le plus de bruit. Le Maréchal, qui étoit confiné à Bordeaux, a eu la permission de venir à Paris. On ne peut pas dire que ce soit un fait exprès, dans l'état où est l'affaire: quoiqu'il en soit, la Dame Vincent a soutenu un intérrogatoire de 22 heures, sans qu'on ait pu tirer d'elle, autre chose, qu'elle est reéllement possesseuse de ces Billets, & que le Maréchal lui doit cette somme. Son Neveu est aussi ferme;

mais des Arbitres prétendent que les Billets ont été faits avec une griffe; & d'autres que ce n'eſt qu'un écriture contre faite. Le Maréchal, ajoute ton, conſentiroit, pour avoir de la tranquillité ſur ſes vieux jours, céder à Me. Vincent les 800-000 livres de Billets, & lui reconnoitre la ſomme, pourvu qu'elle n'en exigeat le montant qu'après ſa mort; mais la choſe paroît hazardée; car la Dame Vincent a été, depuis, décretée de priſe de corps ſur le témoignage des Arbitres: Voici où en eſt l'affaire; qu'en dites vous M. le Baron?

LE BARON RUSSE.

Ce que je dis; je ne ſaurois qu'en penſer. L'interogatoire de Me. Vincent, pendant 22 heures, eſt une attention bien grande de la part des juges pour éclaircir cette affaire. L'envie du Maréchal de paroître à la cour, parce qu'il ne doit plus regner à Bordeaux, pouroit très bien être une raiſon que ſa politique & ſes ruſes lui auroient fait imaginer. Car, ou il a fait ces Billets, ou il ne les a pas conſentis à la Dame Vincent? S'il ne les a pas conſentis? pourquoi vouloir faire cadau à cette Dame de 800-000 livres, & en fruſtrez le Duc de Fronſac

ſac ſon Héritier. Je conviens que vous en doutez acauſe du décret lâché contre cette Dame ; mais je vous avouë que la conſtance de Me. Vincent, dans cette intérogatoire de 22 heures, & ſa fermeté à ſoutenir que ces Billets lui ont été légitimements faits par le Maréchal de Richelieu, pour élever ſes enfans, & le déſir que devoit avoir le Maréchal de revenir à Paris, quoiquil ne put pas reparoître en Cour, ſont des préſomptions bien fortes, & des circonſtances bien favorables à la de Vincent. D'un autre côté le Maréchal, qui ſait qu'il ne peut plus Gouverner avec le méme empire à Bordeaux, voudroit peut-être ſe repoſer ſur ſes Lauriers de Minorque à ſon Pavillon : je ſerois fort embaraſſé, M. le Comte, de décider cette affaire. Mais comme elle n'intéreſſe que M. le Maréchal, qui nous eſt fort indifférent où nous ſommes, nous attendrons du temps la déciſion, & nous dirons quelques choſes du Duc d'Aiguillon.

LE COMTE POLONOIS.

Je le veux, M. le Baron. vous détaillez, cependant, cette affaire de façon, à la rendre problématique, ſi vous ne la repréſentez pas

entiérement favorable à la Dame Vincent. Je la regarde comme un plat d'entremets pour l'ancien parlement, qui lui ſera ſervi à ſa réintégration. On ne ſe rapporte guère à la déciſion des arbitres, aujourd'hui, en affaires de cette nature; car les juges y ont été ſouvent ſurpris. Je ſouhaite cependant le ſuccès à M. le Maréchal: une ſignature contre faite méritant punition. Mais l'eſt elle, ou ne l'eſt elle pas? il ſeroit bien facheux pour les accuſés d'être condamnés innocemment. J'oubliois de vous dire que la Dame Vincent a de très honnêtes gens, vêtus de caractére, qui ont pris fait & cauſe pour elle, & qu'elle dit avoir des Lettres du Maréchal, & que le Maréchal dit en avoir de la dite Dame, qu'il prétend ſuffiſantes pour prouver qu'il la payée. Je ſouhaite que ce ne ſoit par en monnoie de ſinge? Les Juges de l'ancien Parlement ne ſe laiſſeront pas ſéduire. Ils n'ont jamais aimé les Fauſſaires, ni les Renieurs de ſignatures. L'un ou l'autre a tort, la choſe eſt ſûre: ils doivent donc craindre que le Parlement ne leur faſſe faire la grimace à l'un ou à l'autre.

LE BARON RUSSE.

Il y a des Lettres? tanpis tanmieux, pour l'un ou l'autre. J'ai bien oui dire, comme vous, M. le Comte, que les Juges avoient été souvent trompés par les arbitres; mais si vous voulez m'en croire, laissons là l'affaire de M. le Maréchal; il saura bien s'en tirer, de façon ou d'autre.

LE COMTE POLONOIS.

Je vous ai dit que M. le duc de Penthiévre devoit aller en Bretagne pour y tenir les Etats, en qualité de Gouverneur de la Province, & qu'il y avoit une Rumeur des plus grandes, depuis le *Vade in Pace* du Duc d'Aiguillon de la Cour. C'étoit autre fois le Commandant de la Province, qui avoit cette Commission. Le Duc de Fiz james, qui avoit succédé à M. le Duc de Duras, les tint l'année derniere; mais on prétend que, sur de Nouvelles représentations de la Bretagne, le Roi auroit engagé M. le Duc de Penthievre à y aller cette année pour calmer les esprits; sa qualité de Prince du Sang & ses Représentations pouvant faire plus que celle du Commandant de la Province. Ce

qu'il y a d'apparent en ceci, c'eſt que la conduite du Roi dans le choix d'un des Princes de ſa maiſon, prouve ſa Clémence & le déſir qu'il auroit que les Bretons puſſent oublier le paſſé; & que comme on dit que M. le Duc & M. la Ducheſſe de Chartres y iront auſſi, le voyage de ces Princes n'auroit d'autres cauſes que pour empecher la Province de rappeller ces anciennes procédures, qui ont fait tant de bruit. Vous devez vous reſſouvenir qu'il étoit queſtion de Concuſſions, Trahiſon & Poiſon donnés; Choſes prouvées par le témoignage de 90 témoins: un Prince bienfaiſant, comme Louis XVI, ne voudroit pas allumer un Feu éteint par ſon Ayeul. An reſte ce ſont des Couleurs qui ne ſeront, ſûrement pas à la Mode ſous ſon Regne. Si ſon Conſeil étoit dans le deſſein de reviſer la conduite de tous les Fabricateurs de fauſſes couleurs, il auroit trop a faire, quoique les Parlemens en prendroient bien la peine & l'embaras avec plaiſir. mais il n'en ſera rien. Sa Majeſte préféra que ſes Parlemens rendent une autre juſtice à ſes Peuples.

LE BARON RUSSE.

Comment? il étoit queſtion de Concuſſion & de Poiſon ? Je penſois réellement qu'il n'y avoit que l'affaire de Béliſle.

LE COMTE POLONOIS.

Oui, M. le Baron ; il y a ces deux chefs d'accuſation de plus ; & on prétend que s'il falloit, encore, trois fois autant de temoins, il ſe trouveroient en Bretagne. D'ailleurs la concuſſion étoit auſſi commune en France qu'elle l'a été en Pologne. La-plupart des Gouverneurs, des Lieutenants de Roi & des Commandans ne s'en faiſoient pas un cas de conſcience: Bref, c'étoit la Mode.

LE BARON RUSSE.

Vous m'en direz tant, M. le Comte, que je vous croirai ; Mais du Poiſon ! c'eſt trop. Vous me rappelleriez ces. temps de Barbarie, qui font encore Horreur à l'Humanité.

LE COMTE POLONOIS.

Que voulez-vous y faire ! Les Hommes, en place, ſe trouvent quelques fois dans des poſitions ſi critiques, qu'ils ne peuvent reculer, quand ils ſe ſont trop avancés. S'ils ſe ſont rendus Cou-

pables de Concuſſions & Trahiſons? ils penſent que, pour arrêter les clameurs, le Fer, ou le Poiſon ſont le plus ſûr moyen aprendre. La choſe n'eſt pas nouvelle? Elle a été de tous les temps? Ainſi les Hommes, de nos jours, ne font que nous donner des répétions.

LE BARON RUSSE.

C'eſt-à-dire que vous croiez, M. le Comte, tout ce qui s'eſt débité de la France ces années paſſées. Si cela eſt? je ne doute point que le Roi ne veuille aſſoupir tous les griefs qu'on pouroit lui porter contre ſes ſujets. Un Prince, à ſon Avénement à la Couronne pardonne, ordinairement, tous les Crimes, aux Grands, qui ont échappé à la vigilance de ſon Prédeceſſeur, & qui n'ont pas été inſtruits avant ſon Régne; mais un Prince, Juſte, punit enſuite le Grand comme le Petit, & il regarde tous ſes Sujets les mêmes. L'Empereur nous en donne un éxemple tout récent, qu'un Seigneur Ruſſe me rapporta hier chez M. le Prince.

Les Seigneurs autrichiens ſe plaignoient que la Petite Nobleſſe & le Bas peuple rempliſſoient trop les Places publiques. Ils démandérent à Sa Majeſté de vouloir en faire fermer une, nommée le Prater, où ils pouroient ſe Promener ſeuls.

qu'elle

Quelle fatuité pour des hommes qui veulent se dire de distinction! Mais elle ne me surprend pas; car je me suis apperçu en France de la même Folie. Comme c'est l'orgeuil, le plus Sot des Vices, qui les fait agir, on peut dire qu'il est de tous les Païs, & qu'on fait par tout des Sotises.

L'Empereur leur répondit. „ Si je ne devois „ fréquenter que mes Egaux, il faudroit que je „ fusse m'enterrer dans le Caveau des Capucins, „ où réposent mes Ancêtres. Tous les hommes „ qui ont de la vertu, sont préférables à mes yeux „ & je les estime plus que ceux qui ne comptent, que par des Princes, dans leurs familles, & qui croient que, dans de vains Titres, „ gît le mérite de l'homme. " On pourroit ajouter. Si la naissance faisoit l'homme, on ne verroit pas commettre autant de Bassesses aux Personnes de condition. Il semble que la Vertu & les Sentiments ne soient plus faits pour la plus grande Partie; car on voit que les Grands sont ceux qui font les plus grandes Fautes, & que dans la Noblesse, il se trouve plus de Fatuité que dans la classe d'hommes qui vient après elle.

Je me suis laissé dire, encore, qu'a Paris, il y avoit des Personnes qui dédaignoient de se faire annoblir, aujourd'hui. Quoique

que moi-même, de Condition, je n'en douterois point, car j'en ferois également, connoissant les ridicules de la plupart des Nobles : ainsi, M. le Comte, je pense que cette Leçon de l'Empereur, à ses Seigneurs, leur servira pour la vie, & qu'elle se transmettra à leurs Descendants : sa Majesté ne pouvoit humilier davantage leur orgeuil, que d'estimer un honnête Artisan, autant qu'un honnête Seigneur & plus qu'un Seigneur sans Vertu.

LE COMTE POLONOIS.

Ceci ne me surprend par de l'Empereur ; il a bien eu Raison ; car il falloit être bien ridicule que d'aller lui faire une demande de cette nature. J'ai connu comme vous la Noblesse Françoise montée sur ce Ton ; mais que voulez vous faire ? Tel est le Monde aujourd'hui. Je crois aussi que Louis XVI ne voudra point entendre parler des affaires du Duc d'Aig...., ou que s'il vouloit donner cette satisfaction à ses peuple, ce seroit pour lui pardonner, & donner cet éxemple de Justice & Clémence à la Postérité.

LE BARON RUSSE.

Je le désire pour le Duc : Il ne faut pas vouloir la mort du Pêcheur. Recevez derechef mes remer-

remercimens, M. le Comte, de toutes vos complaisances. Je vais me hâter de me rendre auprès de M. le Prince pour lui faire part de ces derniéres Nouvelles, dont il est, je le crois fort impatient.

LE COMTE POLONOIS.

Puisque vous allez partir, remerciez, je vous Prie, M. le Prince de son obligeante Réponse. Vous pourez l'assurer, que je serai assidu à lui faire part de tous les évenements qui viendront à ma connoissance.

LE BARON RUSSE.

Je n'ommettrai aucunes de vos commissions, M. le Comte; je vous présente mes adieux.

LE COMTE POLONOIS.

Adieu, M. le Baron; je vous souhaite un bon Voyage.

SECONDE LETTRE.

Du Comte de Riberwish à M. le Prince de Burliabled.

SE'RE'NISSIME PRINCE.

Les Nouvelles de France deviennent de plus en plus intéreſſantes. Vous Serez néanmoins ſurpris d'apprendre qu'avant que Louis XVI eût congédié le Chancelier & le Controlleur Général, cette Nation légére avoit eu la malice de faire des Placards & des Mémoires anonymes pour noircir ce jeune Monarque. Sa Majeſté avoit fait mettre une Boîte, pour recevoir les Requêtes de tous ceux qui pouvoient ſe plaindre. C'eſt dans cette Boîte, où, aulieu de Requêtes, on lui mettoit les Libelles les plus indécens. Le Monarque la retirée, deſorte que ſes Peuples l'ont forcé, malgré lui, de les priver du plus Beau des moyens de les écouter, & de peſer à ſon loiſir les plaintes qu'ils pouvoient lui porter contre leurs Oppreſſeurs. Mais, on dit, ſes Peuples! Ce ne ſont pas ſes ſujets cenſés, qui ont commis ces extravagances. Les uns les attribuent aux têtes ſans cervelle qui infeſtent toujours la Capitale; & d'autres diſent que ce ſont les Oppreſſeurs,

preſſeurs du peuple qui, occupés de la trop grande Bonté du Prince, faiſoient porter ces Libelles à la Boîte aux Placéts, pour ôter les occaſions au Roi de connoître & reprimer leurs Brigandages. Louis XVI ne s'eſt pas, pour cela, rebuté: il connoiſſoit l'eſprit des mal intentionnés. S'il n'a pas fait remettre la Boîte, il reçoit toujours les Placéts qu'on lui préſente; de maniere que voici les Eſprits inquiets & turbulens, tout à fait déſorientés. Le fait eſt même ſi probable, qu'il ne peut y avoir que des Etourdis & des âmes mercénaires qui aient été capâbles de ces infamies, que les François ſe ſont manifeſtés d'une maniere toute oppoſée à une conduite auſſi répréhenſible. Voici un Trait aſſez frappant pour le perſuader.

Le Roi & la Reine ayant traverſé une Partie des Boulevards du Nord, de Paris, & la Foire de St. Ovide qui ſe tenoit à la Place Louis XV, plus de 600-000 âmes s'étoient aſſemblées pour avoir le bonheur de les voir, & marquer à Louis XVI leur Réconnoiſſance de tous les Biens qu'il leur faiſoit. Ils firent, ſi fort, retentir les Airs de leurs cris, de Vive le Roi, Vive le plus juſte & le Meilleur des Rois, que Sa Majeſté & ſa tendre Reine ne purent s'empêcher de verſer des larmes

mes de joie, de toutes les Bénédictions que le Peuple leur ſouhaitoit: La Foire de St. Ovide ſera, auſſi, un Monument éternel pour la Gloire de ce Monarque.

Vous ſavez qu'on avoit penſé aſſaſſiner le Chancelier. Le Peuple de Paris, n'ayant pu ſe venger ſur lui, a fait bruler ſon effigie dans la Cour du Palais: vous pouvez, maintenant, juger de ſon allégreſſe. Deux Médecins députés de la faculté avoient été au Palais pour prier la Cour d'aſſiſter à une Cérémonie d'uſage. On leur demanda, en ſortant, comment étoit le malade? Les Médecins repondirent fort mal. Donnez nous un Buletin, pour mieux connoître leur Etat, ajouta t-on? On n'en donne plus, dirent ils, quand le malade eſt à l'agonie. Les Gazétes avoient débité que les Sécrétaires du Chancelier avoient été conduits à la Baſtille, pour avoir fait bruler des Papiers de conſéquence, qui regardoient des Perſonnes de conſidération; mais ces nouvelles ſe ſont démanties, quoiqu'on prétend qu'elles ſoient certaines. Ce qui n'eſt pas équivoque; on a célebré à Rouen la deſtitution du Sieur de Maupeou, d'une maniere à préconomiſer ſa mémoi

moire. Le Peuple a fait tirer ſon effigie par quatre Anes. Il ne manquoit plus que cette cataſtrophe pour achever de faire l'Eloge de ce Chancelier & de ſon Conſeil qui étoit compoſé de quatre Jeſuites. Il y avoit, à la verité, des Sots dans cet Ordre comme des Gens d'eſprit. Il en eſt de même de tous les autres Ordres de Moines & Religieux; mais, comme les Jeſuites étoient l'Eſſence de tous les Moines, l'éxemple de M. de Maupeou, doit apprendre à tout l'univers, le danger qu'il y a de ſuivre les conſeils des Moines, lorsqu'ils veulent ſe mêler d'autres choſes que cequi regarde leur Miniſtere.

Le Peuple n'a pas eu plus d'égards pour l'ex-Controlleur Général. On à Pendu ſon effigie, & on la Promenée dans les Rues de Paris avec un autre effigie du Chancelier. On a voulu, encore, faire noyer M. l'Abbé Terrai en paſſant ſur un Pont. Il eſt obligé de ſe démettre de la charge de Sécrétaire de l'ordre du St. Eſprit: de maniere qu'on ne veut pas qu'il ſe connoiſſe qu'il ait paru à la Cour. M. Turgot a fait retirer l'Edit qui permettoit l'exportation des Grains à l'Etranger & il en a fait créer un autre qui le permet de Province à Province: je crois que la France connoitra, enfin, le danger d'admettre au Miniſtere des gens d'Egli-

se, puis qu'ils n'y deviennent que des; Il y a plusieurs Intendant & Receveurs des Finances de supprimés. Le Roi en revanche a récompensé les services de M. de Boisne, ex Ministre de la Marine. Il lui à accordé la pension que recevoient, cidevant, les Ministres dans leur retraites: c'est encore un acte de Justice de Lovis XVI, pour faire distinguer les coupables. M. Fargés cidevant intendant de Bordeaux, que le cher Abbé Terrai avoit fait casser, par ce qu'il s'étoit rendu aux vœux du peuple, a cause de la cherté des Grains, à été rappellé par le moyen de M. Turgot, qui lui a fait obtenir la place de Commissaire du Roi pour les monoiés; & ce bon Citoyen a congédié de son Bureau, tous les Commis de qui le Public se plaignoit; desorteque le Roi veut bien purger son Ministere de tous les côtés: Quelle joye, aussi, pour ses sujets qui passent de l'oppression, au Gouvernement le plus doux! Ce bon Prince veut tellement gagner l'amitié de ses Peuples qu'on parle de réduire toutes les Provinces en Pais d'Etat, sur les représentations de son Controlleur Général. On veut les soustraire de la Tirannie des Fermiers Généraux: Quel bonheur encore pour la France! Il se préléve dans le Royaume 750 Millions, & il n'en rentre pas

350

350 dans les Coffres du Roi. Je ne vous dirai pas positivement, si ce calcul est juste; mais on m'assure que c'est la proportion: on doit concevoir par là, que les Fermiers Généraux, cette vermine détestée de tous les honnêtes gens, percevoit plus du double des impositions que ne devoit payer le Peuple; & vous m'avouerez qu'une nation est bien malheureuse, quand elle est exposée à l'avidité de Gens aussi mercenaires. Si les Provinces sont une fois réduites en païs d'Etat, elles prélèveront, elles même, leurs impôts; & elles économiseront les trois quarts & demi des fraix: Quel soulagement pour les François; & Quelles ressources ne se ménagera pas le Roi dans ses Besoins! C'est donc ce que je croiois devoir vous apprendre, M. le Prince, en vous promettant la même éxactitude à Fur & mesure que je recevrai quelques Nouvelles.

Je suis avec Respect

Séréniſſime Prince.

De Votre Alteſſe

le très humble & très obéiſſant Serviteur

Le Comte de RIBERWISH.

à Varſovie le 15 Septembre 1774.

REPONSE

DE M. LE PRINCE DE BURLIABLED à LA PRECEDENTE.

MONSIEUR.

Vous m'avez réellement fait plaisir, de me faire part des derniéres Nouvelles que vous avez reçues de France. Je ne doute pas que la joye de la Nation n'ait été jusqu'à l'éxtréme, & que le Peuple ne l'ait manifestée d'une maniere aussi extraordinaire : ce sont des circonstances, où on est forcé de fermer les yeux. Il me paroit que vous avez été bien servi par vos amis ; mais je n'approuve pas les infamies qu'on a mis dans la Boite aux Placets; car c'étoit dire à sa Majesté de la faire retirer. Je suis persuadé, comme vous, que ce ne sont que des écervelés & des étourdis qui ont voulu insulter à un si bon Roi, que Lovis XVI; & qu'il ne recevra pas moins les Requêtes qu'on lui présentera, pour le seul but de prouver, qu'il est ami de la justice. C'est toujours l'ordinaire, quand les Princes promettent la justice à leurs Peuples ; s'ils ne la leur rendent pas aussitôt qu'ils le désirent, ils s'abandonnent à toutes sortes d'extravagances, croyant

que

que leur Frénesie doit hâter l'execution de la promesse des Princes ; & leur erreur est quelques fois si grande, que les Legislateurs sont souvent trop bons de se sacrifier pour des ingrats.

Je suis enchanté de voir le zèle du nouveau Controlleur Général, pour engager sa Majesté à mettre ses Provinces en Pais d'Etat. Ce sera le vrai moyen de réprimer tous les Brigandages des Courtisans qui, en copartageant avec les Fermiers Généraux, étoient plus Concussionnaires que cette engeance, trop avide du sang des malheureux ; car qui ote à un homme les moyens de se substanter, c'est le saigner aux quatre veines.

La plaisanterie du peuple avec les Médecins est Jolie ; néanmoins les pauvres Magistrats, n'étoient par la cause de la vengeance du Chancelier. On là brulé dites vous, & pendu le Controlleur Général ; un Abbé pendu est chose originalle ; mais ils n'en ont point eu le mal, c'est fort heureux pour eux ; quoique cet éxemple fait l'éloge de ce Siécle, qui ne ressemble pas aux Siécles passés, où les Hommes étoient Barbares & Sanguinaires.

Que je vois, avec une vrai satisfaction, ce transport des François, à la foire St. Ovide ! C'est à l'occasion, où l'on connoit la réconnoissan-

ce d'un Peuple enver ſon Souverain. Qu'une Nation eſt heureuſe, quand elle eſt gouvernée par un Prince Juſte, lors qu'il veut ſurtout s'attirer ſon amitie, en cherchant à la rendre heureuſe! Je n'inclinerai jamais pour ces Gouvernements Ariſtocratiques, dont le pouvoir diviſé entre un nombre de perſonnes, fait autant déſclaves qu'il y a d'hommes libres. Leur Regne ne finit jamais; & un Ambitieux ſuccéde toujours à un Ambitieux. Je ne ſerai pas plus Partiſan de ces Gouvernements Démocratiques, qui quoique réputés Populaires, ne ſont rien moins que géres par des hommes, qui veulent rendre les Peuples heureux. On voit encore à la Tête de ces Gouvernemens des hommes, dans qui le peuple a cru bien placer ſa confiance, qui ne ſont, encore, que d'autres Ambitieux, & qui ne cherchent qu'à jouir, & à ſacrifier à leur orgeuil, tous ceux qui s'oppoſent à leur Ambition. Ils en ſont quelques fois les Victimes; mais apres eux il en ſuccéde d'autres, qui n'étant pas agités des mêmes paſſions, en ont d'autres qui ne ſont pas moins nuiſibles aux Peuples. Il eſt a craindre, a la vérité, dans un Etat Monarchique, que le Prince n'abuſe de l'authorité que le Peuple a confié à ſes Rois; mais comme les Rois ne peuvent gouverner ſeuls, les révolutions arivent dans ces Gouvernements à chaque nouveau Regne; & rarement

voit

voit on les mêmes abus se succeder d'un Regne à l'autre. Un Roi, à son avénement à la couronne, tâche toujours de se concilier l'amitie de ses Sujets. Il commence ordinairement par faire du bien. S'il a un bon Conseil, il continue; & s'il ne continue pas, les Peuples ont au moins la consolation de ne plus endurer les maux auxquels il a porté reméde. Au lieu que dans les Gouvernement Aristocratiques & Démocratiques, il faut des révolutions extraordinaires, pourque le peuple se fasse entendre. Je ne sai si vous serez de mon avis, M. le Comte; mais dequel côté que je me tourne, je ne vois que des Foibles gouvernés par des Foibles.

Vous m'obligerez, toujours, de m'instruire des Nouvelles que vous recevrez successivement de France & d'ailleurs. Je suis comme vous savez dans un endroit, ou elles n'y viennent que difficilement, & où on a besoin d'être distrait par quelque chose d'intéressant; je vous en marquerai tous les fois ma vive reconnoissance.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus distinguée.

MONSIEUR,

Votre très humble & trés obéissant Serviteur

Le Prince de BURLIABLED.

A Novogrood le 18 *Septembre* 1774.

III. LETTRE.

DU COMTE DE RIBERWISH à M. LE PRINCE DE BURLIABLED.

Séréniſſime Prince.

J'ai reçu votre agréable Lettre en réponſe à celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire, pour vous continuer les Nouvelles de France. Elles ſont toujours auſſi curieuſes, quoique les Vacances empêchent Lovis XVI de parachever ſon Chef d'œuvre. On a parlé d'un Lit de juſtice prochain, pour la Réintegration de l'ancien Parlement; mais il eſt à croire qu'il n'aura lieu qu'à la St. Martin prochaine, c'eſt a dire quelques jours auparavant. Les eſprits ſont toujours inquiets, parcequ'ils ne peuvent pénétrer dans les ſecrets du Cabinet, que le Roi eſt jaloux de tenir des plus cachés; l'ayant récommandé à ſes Miniſtres. On avoit parlé d'un autre changement dans le Miniſtere. Quelques gazétes avoient congédié M. Bertin, Miniſtre, & M. le Duc de la Vrillére. M. de Sartine remplaçoit le dernier, qui avoit le département de Paris; & comme M. Turgot remplaçoit M. Bertin, on ſubſtituoit à M. de Sartine au Département de la Marine, M. Joly de Fleuri, préſident à mortier de l'ancien Parlement; mais une ſeconde Lettre que j'ai reçu, a demanti ce bruit populaire. Je vous avouerai que j'étois ſurpris d'un Changement

ment auſſi prompt, ſurtout du déplacement de M. de Sartine. Je ne doute certainement pas qu'il n'eut éte à déſirer, que la Ville de Paris, eut pu ravoir ce célébre Magiſtrat pour la Gouverner, comme il l'avoit ſi bien Policée; mais je ne pouvois concilier avec moi même, que le Roi & le Miniſtere de France, qui eſt Compoſé de Perſonnages auſſi reſpectables, auſſi clairvoyant, & auſſi judicieux euſſent encore donné le Département de la Marine à un Magiſtrat qui, quoiqu'il peut avoir beaucoup de mérite, étoit déplacé dans un Poſte de cette nature: on vouloit dire que, comme le Congé donné à M. l'Abbé Terrai, faiſoit manquer un ſécrétaire d'Etat, le Roi en avoit gratifié M. Joly de Fleuri. Les Places de conſéquence, comme celles de la Guerre, de la Marine, de Controlleur Général & autres ſemblables ne demanderoient jamais que des Gens de l'Art. Vous me direz M. Turgot & M. de Sartines ne ſont pas Marins? Cela eſt vrai; mais quelle difference ne ferez vous pas de deux perſonnes, dont la vie s'eſt paſſée dans une partie des occupations pénibles du Gouvernement de France, & qui ont eu occaſion d'en connoître toutes les autres parties, à un Homme qui quitte les Traités du Droit Canon & du Droit Civil, pour prendre le Département de la Marine, qui eſt un Corps Militaire. Les Arts n'ont été illuſtrés que par des hommes du métier, qui les

ont bien connus & bien étudiés ; un Apprentif n'eſt jamais qu'un ignorant dans ſes commencements : a plus forte raiſon, quelles attentions ne doit on pas avoir, en France, dans le Choix des Miniſtres, pour que les Places en ſoient bien occupées. Je dirai plus, il ſeroit à ſouhaiter qu'après M. de Sartine, perſonne n'occupat la place de Sécrétaire d'Etat au Departement de la Marine, qu'il ne fut réellement Marin. Ce ſeroit le ſeul & vrai moyen de rendre toujours la Marine de la France, auſſi rédoutable que le ſont ſes Troupes de terre ; & elle réprimeroit cette Morgue, dans les Anglois, qui a été plus d'une fois trop impertinente. On parle d'une augmentation de 2 ſ. par jour, pour le Soldat : Quelle juſtice pour cette claſſe de Citoyens, qui méritent autant de conſidérations, dans la circonſtance où ſont les choſes apreſent ! c'eſt à M. Demui, que ces Braves François doivent ce Bien être ; & voici comment agiſſent les Gens de l'Art : on ne les voit pas clocher dans aucunes de leurs propoſitions ; ils les ont toutes bien réfléchies avant de les faire. Il ſembleroit que cette augmentation ſeroit une Charge pour l'Etat ? mais ſa Majeſté a ſu y pouvoir, par la réforme & la ſage économie qu'elle a miſe dans ſa Maiſon. Le Controlleur Général eſt venu enſuite à l'appui, par ſon nouveau Plan d'Adminiſtration : vous devez juger, maintenant, quelle poura être un jour la proſpérité de la France. Je pourois dire que ce zèle Citoyen ſe divertit à faire du bien à la

na-

Nation Françoise, & que le bien, en ses mains, n'est qu'un jeu toujours avantageux pour le Peuple. Qu'a-t-il fait ? vous savez qu'il étoit dû beaucoup d'Arrérages aux Officiers François ; il a engagé Lovis XVI, à payer une année d'Arrerages à tous ceux, dont la Pension est audessous de 400 livres, & de prendre l'argent sur sa cassète. Ce bon Prince qui s'amuse, lui aussi, à faire du bien à ses sujet, qu'il traite en bon Pere, y a consenti avec un plaisir sans éxemple. Sa Majesté qui ne voudroit pas qu'il y eut de Provinces malheureuses dans son Royaume, ayant appris que la Picardie manquoit de débouché pour ses d'anrées, par le défaut de riviére, a ordonné qu'on fit un canal, qui put faciliter le commerce de cette Province avec toutes celles qui peuvent y répondre. Vous penseriez, encore, que c'est Charge pour ses peuples ? que cela coutera gros ? Point du tout ; la Depense annuelle n'est que de 419873-8-5, qui se percevera pendant dix ans ; & Lovis XVI, pour donner une preuve à ses Peuples que le bien Général l'a obligé d'imposer cette foible Taxe, c'est qu'il paroit, par son Edit, qu'il les prie de vouloir lui accorder cette somme, comme s'il n'avoit pas eu le pouvoir de la créer pour une chose aussi urgente ; & il en détaille les Raisons d'une maniere, que jamais Roi, qui a eu besoin de millions, & qui les a imposés, n'en a dit la dixiéme partie. Comme je suis toujours estomaqué contre l'Impératrice des Russies, d'avoir

voir empêché de partir, de ſes Ports, les Vaiſſeaux chargés de Bois pour le compte de la France, je voudrois bien ſavoir quel avantage elle poura retirer, d'avoir refuſé le chargement & depart de ces Navires ? Elle veut du bien, dit-on, à ſes ſujets? c'eſt au contraire ſe refuſer à leur bien. Si ſes Bois reſtent dans ſon Païs, les Anglois qui vendent leurs Vaiſſeaux de guerre, ne les lui prendront pas; par ma foi l'Imperatrice eſt bien bonne de ſe laiſſer Duper par une nation qui, ſi elle ne ſavoit pas qu'elle eut intereſt d'être ſon amie, lui tourneroit bien vite le dôs. Les Gens du Midi ſeront toujours plus fins que ceux du Nord, à ceque je vois. Il ſembloit que le Soleil brilloit depuis quelques années dans nos regions, plus qu'il n'avoit fait cidevant; mais point du tout, il paroit qu'il n'a pas parti de ſa place, & que ſes Eclipſes ſont au contraires plus fréquentes.

Je vous tiens parole, M. le Prince. Je vous donne des nouvelles de tous les Pais: on auroit dit, que tous les Evenements curieux ſe ſeroient entaſſés pour ſe manifeſter & illuſtrer les commencements du Regne du jeune Louïs XVI. Vous ne ſauriez peut-être pas, ce que l'on dit ? voici de Belles Choſes; cela eſt Bon, pourveuque cela dure ? & autravers de tout, chacun eſt ébahi. Ils voudroient pouvoir parler; ils ſont forcés de ſetaire; & les Anglois même, qui autre fois étoient ſi chauds de mettre dans leurs Papiers toutes les Sotiſes qu'ils pouvoient attrapér, machiner,

ou

ou inventer contre la France, ſont obligés de rendre juſtice à la verité. Si comme l'on nous dit, que Dieu laiſſe faire & qu'il joue à ſon tour celui qui s'eſt joué de ſes preceptes? je vois que la Chance n'eſt plus pour ceux qui ont voulu ſe jouer & ſe badiner dela France; mais auſſi chacun ſon tour.

Autre nouvelle, non moins digne d'attention. Vous ſavez que le Roi n'eſt pas encore Sacré: les Rois de France avoient coutume, autre fois de ſe faire ſacrer à Rheims. Louïs XVI au commencement de ſon Regne, pour économiſer la Dépenſe, étoit décidé de ſe faire Sacrer à Paris. On lui avoit repréſenté que, s'il ne ſe faiſoit pas Sacrer à Rheims, cela porteroit tort à cette ville; de façon que la choſe étoit tombée là. Comme il faut de Grands préparatifs; & que la Nation Françoiſe a toujours ſu ſe diſtinguer dans les Fêtes de conſéquence, telles que celles du Sacre de leurs Rois, il avoit été encore queſtion de faire cette cerémonie à Rheims. Mais une économie de 6 millions de moins, que le Roi épargnoit, en ſe faiſant Sacrer a Paris, économie qui pouvoit lui faciliter le Payement de huit mille Penſionnés à 800 & 1000 Livres de Penſion, tenoient bien au cœur à ſa Majeſté. Elle conſulta ſon cher Controlleur Général, M. Turgot, qui étant animé du même zéle, entra dans ſes intentions. Il lui répondit qu'il rendroit ſervice à la Ville de Rheims qui, au Sacre des Rois, étoit obligée de donner un Repas qui lui coutoit 300-000 Livres, & que le ſervice

feroit le même pour les Habitans qui, dans ces occasions faisoient toujours de Grandes depenses: Mais la ville de Rheims ayant fait d'autres représentations; les Princes & Seigneurs ayant assuré sa Majesté que ses Sujets ne lui en sauroient pas moins bon gré, parce que la dépense de ces 6 Millions réjailliſſoit toujours sur le peuple, & que si jamais Roi avoit mérité des honneurs, c'étoit sa Majesté, Lovis XVI s'est rendu aux vœux de ses sujets; & il a été décidé que son Sacre se feroit au moins de juin à Rheims, & non à Paris, ce qui fachie beaucoup aux Habide la Capitale.

Dans le temps néanmoins où les Princes & Seigneurs s'efforçoient de témoigner à sa Majesté le désir qu'ils auroient d'augmenter sa Gloire, un Danger, où s'est trouvée exposée leur Auguste Reine, a pensé mettre la France dans la plus grande douleur. Cette aimable Reine prenoit le plaisir de la Chasse, à Cheval, avec le Roi. Un Cerf qui étoit Poursuivi s'élancoit sur elle; mais un Piqueur, qui se trouva à portée de traverser le dessein de l'Animal, se mit entre lui & sa Majesté, & il préserva son Auguste Maitresse du plus facheux accident. Le Piqueur a eu son Cheval Blessé, & cette adorable Reine en a éte un peu incommodée: Il y a des coups de Providence, qui nous font voir, combien elle ménage les justes, & quelles obligations une Nation doit avoir à cette même providence, quand elle prend son

Roi

Roi & ſon Auguſte Famille ſous ſa protection. Heureux Piqueur, la Nation te reconnoitra toujours l'action courageuſe, & le zéle que tu as marqué pour conſerver les précieux jours de leur Reine qu'ils aiment, jusqu'à l'adoration, s'il m'eſt permis de me ſervir de l'expreſſion!

La Sageſſe de Lovis XVI, & l'intelligence de ſon Controlleur Général pour faire le Canal de Picardie, ne ſe manifeſte pas moins par leur économie que par leur politique. Je vous ai parlé de l'attention de ſa Majeſté à prévenir ſes ſujets, ſur les raiſons qui l'avoient engagé à impoſer cette foible Taxe de 419873 liv. 8-57. pour faire le Canal. Ils l'ont établie ſur la Capitation; de maniere qu'il n'eſt pas un Sujet Taillable qui n'en dioïve payer ſa Cotepart; & ils ont ſtipulé que cette Taxe ne ſeroit que pour un an, & que dici la on aviſeroit au moyen de la rendre le moins onéreuſe à la Nation. Il eſt clair que Lovis XVI, eſt bien décidé de purger l'état de la vermine & des inſectes qui la dévorent: Que de Bénédictions, auſſi, ſa Majeſté ne va t-elle pas attirer ſur la France, puiſqu'il eſt vrai qu'un Prince, Sage & vertueux, fait plus de Miracles dans un mois par ſon éxemple, que tous les Cazuiſtés n'en pouroient faire dans un Siecle, en faiſant jouer tous les reſſorts de la Morale.

Je ſouhaite que ces Nouvelles vous plaiſent de plus en plus, M. le Prince. Je reçois, d'avance, votre Réponſe, qui n'eſt qu'une approbation

tion entiere de la conduite de ce jeune Salomon du Midi. Je penſe auſſi comme vous, qu'un Gouvernement Monarchique eſt bien préférable à ces Gouvernements Ariſtocratiques & Démocratiques; n'opoſerois je que la Suede à la Republique de Veniſe, & a notre pauvre Pologne, qui eſt ruinée, aujourdhui, puisqu'on ne lui a laiſſé que le Tronc; & l'Angleterre aux Etats de l'Empereur d'Autriche, & de l'Auguſte Thereſe Imperatrice & Reine de Hongrie & de Bohême.

Je ſuis toujours avec Reſpect

Séréniſſime Prince.

De Votre Alteſſe

Votre très humble & très obéiſſant Serviteur

Le Comte de RIBERSWISH.

A Varſovie le 24 *Septembre* 1774.

FIN.

* * * * *
* * * *
* * *
* *